

Le Maghreb en suspens

Raymond Benhaïm
Youssef Courbage
Rémy Leveau

Les Cahiers du CERI
n° 8 - 1994

Les auteurs

Raymond Benhaïm est consultant en économie internationale

Youssef Courbage est chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED), auteur avec Philippe Fargues de *Chrétiens et Juifs dans le monde arabe et turc*, Paris, Fayard, 1992.

Rémy Leveau est chercheur au Centre franco-allemand de recherches en sciences sociales de Berlin, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, auteur de *Le Sabre et le Turban. L'avenir du Maghreb*, Paris, F. Bourin, 1993.

Sommaire

Introduction <i>Rémy Leveau</i>	5
Migration internationale et transition démographique au Maghreb <i>Youssef Courbage</i>	9
Perspectives économiques maghrébines <i>Raymond Benhaim</i>	29
Crise des Etats et transitions incertaines <i>Rémy Leveau</i>	45
<i>Summary</i>	59

Introduction

Ce travail est le fruit indirect d'une session de formation permanente organisée dans le cadre du CERI en novembre 1992. Vou-lant rompre avec le catastrophisme qui marque le plus souvent l'ana-lyse des événements au Maghreb, nous avons choisi de porter notre attention sur les grands équilibres et la moyenne/longue durée. As-sistant à l'ensemble des exposés, chacun d'entre nous est intervenu dans la discussion des thèmes traités par les autres. Cette expérie-nce nous a donné envie de rédiger nos interventions en tenant comp-te de cet effet d'influence réciproque.

Dans le cadre de ce dossier nous avons voulu pour com-mencer montrer l'importance des changements intervenus sur le plan démographique depuis les années soixante tant dans l'évolution propre des pays du Maghreb que sous l'influence de l'immigration maghrébine en Europe. Le processus de réunification familiale, source d'inquié-tude sur la rive nord, est à l'origine d'une évolution des comportements démographiques des femmes immigrées. Indirectement, son influen-ce se fait sentir sur les familles de la classe moyenne urbaine de l'autre côté de la Méditerranée. Comme le souligne Youssef Courbage, les im-migrés transportent avec eux bien autre chose que des produits ou des habitudes de consommation. Les valeurs et les comportements in-dividualistes qui sont devenus les leurs pénètrent notamment dans les petites villes ou dans les régions relativement isolées comme la Kabylie, le Souss ou le Rif. Un contraste frappant apparaît entre les effets sur le Maghreb d'une émigration *familiale* en Europe et les effets inverses, dans la vallée du Nil, d'une émigration essentiellement *masculine* vers

le golfe Persique. Dans le long terme on notera aussi que la colonisation avait engendré la concurrence démographique alors que l'émigration véhicule des comportements individualistes de contrôle des naissances. Les constatations de Youssef Courbage nous amènent aussi à considérer le Maghreb comme un ensemble socio-géographique-politique cohérent, un espace intermédiaire entre la vallée du Nil ou le Moyen-Orient et l'Europe méditerranéenne.

Cet effet d'unité régionale et de continuité transnationale est aussi mis en valeur dans l'approche prospective de Raymond Benhaïm. La logique du développement va dans ce sens en dépit du volume actuel, paradoxalement faible, des échanges intermaghrébins, qui contraste avec l'importance des échanges bilatéraux Nord-Sud. Après le bref intermède de la fin des années quatre-vingt, la tentation d'un rapport privilégié, bilatéral, avec l'Europe, l'emporte. Cette tentation, qui n'était pas absente de la démarche volontariste de Boumediène dans les années soixante-dix, semble reprise aujourd'hui par le Maroc au vu des difficultés que l'Algérie et la Tunisie rencontrent dans leurs rapports avec les islamistes. Elle suppose chaque fois un affaiblissement des autres partenaires maghrébins et leur soumission à un leader régional. Celui-ci négocierait avantageusement avec l'Europe les termes d'un pacte d'échanges inégaux destiné à permettre aux dirigeants maghrébins de continuer à exercer leur pouvoir sans rendre de comptes à leurs peuples. Or Raymond Benhaïm montre que l'intérêt de l'Europe est de voir se constituer un véritable marché maghrébin unifié, stimulé par le dynamisme des besoins de consommation et d'équipement d'une population urbaine jeune et de plus en plus éduquée. Son raisonnement rejoint celui des experts de la Communauté européenne et la conclusion du rapport qu'Alain Juppé avait rédigé pour le RPR au début de 1993.

Face à ces tendances lourdes, les facteurs politiques peuvent apparaître comme des épiphénomènes. Gouvernants et gouvernés cherchent à l'aveuglette à traduire en institutions et en nouveaux comportements politiques des rapports de forces qui changent, notamment du fait de la croissance d'une population urbaine exclue du partage des bénéfices promis par l'Etat, qui doit se résigner à abandonner une part de ses rêves, mais veut avoir son mot à dire dans l'organisation de la société et la redistribution de la rente.

Le Maghreb n'échappe pas à la logique des désenchantements de la démocratie sans guère avoir connu le rêve de la liberté, sitôt investi par les masses urbaines, en Algérie et sans doute aussi en Tunisie, au profit des mouvements islamistes. Si l'analyse de la crise des Etats est relativement facile, celle de la signification des mouvements islamistes est plus incertaine. Apparaissant au départ comme des mouvements sociaux gérant l'imaginaire et favorisant l'intégration des exclus, ils ont pu à divers moments être tentés à la fois par des compromis qui les auraient transformés en partis politiques à idéologie populiste et par l'illusion de la conquête violente du pouvoir.

Absents formellement d'un espace politique marocain que la monarchie semble prête à partager avec les partis d'opposition traditionnels, ils restent ailleurs des partenaires inévitables de dirigeants qui conservent le pouvoir en s'appuyant sur les armées et les autres éléments de forces de l'ordre. L'impasse peut durer car les ressources des Etats sont considérables, notamment grâce à la rente pétrolière et à l'aide extérieure qui peuvent largement subvenir aux besoins de la répression. Toutefois, ces ressources ne mettent pas éternellement les gouvernements à l'abri d'un contrôle des gouvernés, fussent-ils acquis majoritairement aux thèses des islamistes. Si aucun des adversaires n'a de chances de l'emporter, la confrontation devrait logiquement se conclure par un compromis. Celui-ci peut se dessiner en termes d'accord de défense des valeurs nationalistes que partagent islamistes et militaires¹. Des formes équilibrées et plus durables de réintégration des divers acteurs dans un jeu politique élargi peuvent être imaginées. Elles supposent que les adversaires renoncent à leur vision réductrice et à une victoire totale, et que l'Europe soit sollicitée autrement que pour une aide inconditionnelle face au "péril vert" au profit de gouvernements qui veulent continuer à se soustraire à tout contrôle, interne ou externe.

Rémy LEVEAU

¹ Leveau (Rémy).- *Le Sabre et le Turban. L'avenir du Maghreb*, Paris, F. Bourin, 1993.

Migration internationale et transition démographique au Maghreb

Youssef Courbage

Le sud de la Méditerranée apparaît fréquemment dans la grande presse ou le milieu scientifique comme le creuset indifférencié des fortes fécondités et de l'explosion démographique, donc comme une source intarissable de candidats à l'émigration. Cette antienne, réitérée *ad nauseam* au Nord, n'a que récemment² traversé la Méditerranée. Pourtant les données récentes et l'allure même des courbes de natalité plaident pour une vision moins pessimiste. Le futur des populations maghrébines ne sera pas la simple reconduction du passé. Dans ce Tiers Monde le plus proche de l'Europe, la démographie suit la voie de la modération et la natalité baisse bien plus vite qu'ailleurs dans le monde arabe (*voir graphique 1 page 13*).

L'inflexion de sa démographie, le Maghreb la doit à certains facteurs endogènes à l'oeuvre depuis les indépendances. Mais l'endogène à lui seul rend mal compte du rythme rapide de cette transition démographique. Les autres pays arabes, souvent mieux dotés à divers plans, économiques, sociaux ou culturels, réussissent moins bien à

² "L'excessive croissance démographique du Maghreb central a été longtemps niée par ses dirigeants, à l'exception de Bourguiba qui a systématiquement prôné et encouragé une politique d'espacement des naissances", Paul Balta, *Le grand Maghreb*, Paris, La Découverte, 1990. On pourrait ajouter que jusqu'à très récemment, la classe intellectuelle maghrébine a eu au mieux une attitude neutre vis-à-vis de la démographie, quand elle ne dénonçait pas carrément le planning familial.

contrôler leur démographie ou sont plus simplement moins enclins à le faire³. Un espace démographique maghrébin, qui épouse en gros les contours de l'Union du Maghreb Arabe⁴, est en gestation. Dans une large mesure, la naissance de cet espace intermédiaire est le fruit de la médiation de l'émigration maghrébine des trente dernières années.

La transition démographique maghrébine et ses composantes endogènes

Très élevée aux lendemains de l'indépendance, la fécondité⁵ maghrébine admettait quelques nuances. L'Algérie se distinguait par une fécondité exceptionnelle (8,36 enfants par femme), du fait des récupérations de naissances consécutives à la fin de la guerre. Plus modérée au Maroc et en Tunisie, elle dépassait tout de même 7 enfants. Aujourd'hui, le paysage démographique s'est métamorphosé partout ; les Maghrébines portent désormais moitié moins d'enfants. En Tunisie en 1991, la fécondité était tombée à 3,29 enfants. Au Maroc, à la même date, elle atteignait selon toute probabilité 3,86 enfants⁶. Dans la prolifique Algérie, la fécondité a été réduite presque de moitié : 4,71 enfants en 1990 (*voir graphique 2 page 18*).

³ Pays producteurs de pétrole du Golfe et Libye notamment.

⁴ Maroc, Algérie et Tunisie, les pays du Maghreb central représentent 90 % de la population de l'UMA. La Libye et la Mauritanie sont dans un autre cas de figure démographique.

⁵ Le taux brut de natalité pouvant être affecté par les structures d'âge des populations, dans la suite du texte la natalité sera surtout présentée à l'aide d'un indice plus précis, l'indice de fécondité.

⁶ En Algérie et en Tunisie, l'état civil, pratiquement exhaustif, permet de suivre l'évolution des indicateurs de natalité ou de fécondité année par année. Au Maroc, on utilise les recensements et les enquêtes périodiques. Non encore totalement exploitée, la dernière en date de ces enquêtes: Direction de la Statistique, *Niveaux de vie des ménages 1990-91*, Rabat, 1992, permet, à partir de la proportion d'enfants de moins de 15 ans (37,7 %), d'inférer le niveau de fécondité de 3,86 enfants. (En 1986, cette proportion était de 41,4 % et la fécondité de 4,46 enfants).

Dans les trois pays, les pouvoirs publics ont instauré des programmes de planification familiale dont l'objectif, affiché clairement ou à mots couverts, est de réduire la croissance démographique. La Tunisie et le Maroc lançaient dès le milieu des années soixante des programmes de limitation des naissances, tandis que l'Algérie franchissait ce pas vingt ans plus tard, en 1983, dans un contexte de raréfaction de ses ressources minières. Cependant, la société civile avait pris les devants et précédé le programme officiel : un tiers des femmes avaient adopté la contraception pour réduire ou espacer leurs naissances, autant qu'au Maroc doté pourtant d'une expérience plus ancienne. La baisse de la fécondité s'accéléra dans les trois années qui suivirent le programme.

Dans tout le Maghreb, des changements majeurs firent glisser des pans entiers de la population des secteurs natalistes vers les segments plus malthusiens, de la famille nombreuse à la famille restreinte. Avec l'amélioration de la survie des enfants, due aux progrès de l'hygiène et de la nutrition, aux avancées médicales aussi⁷, les parents furent de plus en plus enclins à réduire les naissances, la survie d'un enfant jusqu'à l'âge adulte devenant une quasi-certitude⁸.

En une courte génération, trois révolutions, urbaine, éducative et sociale, ont fait reculer l'âge du mariage et augmenté l'usage de la contraception. A l'indépendance et au tournant des années soixante, le paysage rural était le cadre de vie qui s'imposait à la grande majorité des populations maghrébines. De légères variations existaient, Tunisie légèrement plus urbanisée, Maroc plus campagnard, mais le monde rural regroupait, *grosso modo*, quelque 70 % de la population. L'analphabétisme féminin était prépondérant : 96 % en Tunisie et au-

⁷ En Algérie, le taux de mortalité infantile est tombé de 179 ‰ en 1960 à 58 ‰ en 1990. Au Maroc de 130 ‰ en 1957 à moins de 60 ‰ en 1989. En Tunisie de 137 ‰ en 1957 à 50 ‰ en 1985.

⁸ Dans les conditions actuelles de mortalité, plus de 9 enfants sur 10 sont encore vivants au moment où leurs parents atteignent 65 ans.

tant au Maroc, 85 % en Algérie⁹. En nombre insignifiant, les femmes instruites s'étaient rarement hissées au-dessus de l'enseignement primaire et moins de 10 % des citadines exerçaient une activité professionnelle rémunérée hors de leur foyer. Enfin, en l'absence d'obligation de scolarité, les parents multipliaient les naissances sans se restreindre¹⁰.

Une génération plus tard, les populations sont plus urbanisées, moins analphabètes et plus instruites et les femmes - sauf en Algérie - ont pénétré le marché de l'emploi. Plus de la moitié de la population, en particulier les femmes d'âge fécond, a élu domicile dans les villes¹¹. Si l'analphabétisme féminin n'a pas encore été éradiqué, la majorité des Algériennes et des Tunisiennes et le tiers des Marocaines en âge de procréer sont désormais sorties du néant culturel¹². Moins favorisées sur le plan de la scolarisation, les Marocaines compensent ce handicap par leur irruption, plus marquée qu'ailleurs au Maghreb, sur le marché de l'emploi. Enfin, huit enfants des deux sexes sur dix en Algérie et en Tunisie et cinq sur dix au Maroc fréquentent maintenant l'école primaire et secondaire.

En résumé, le rythme de la transition démographique épouse celui des transformations économiques et sociales, du progrès de la condition féminine ; et la fécondité diminue lorsque les coûts directs ou indirects de l'éducation des enfants pèsent d'un poids tel que la famille de taille restreinte s'impose comme le seul choix rationnel.

⁹ Population féminine analphabète âgée de 10 ans et plus d'après le recensement tunisien de 1956, marocain de 1960 et algérien de 1966.

¹⁰ En 1960, les taux de scolarisation des enfants de moins de 18 ans dans l'enseignement primaire et secondaire étaient de 24 % au Maroc, 28 % en Algérie et 44 % en Tunisie. En 1989, ils étaient respectivement passés à 50 %, 79 % et 79 %.

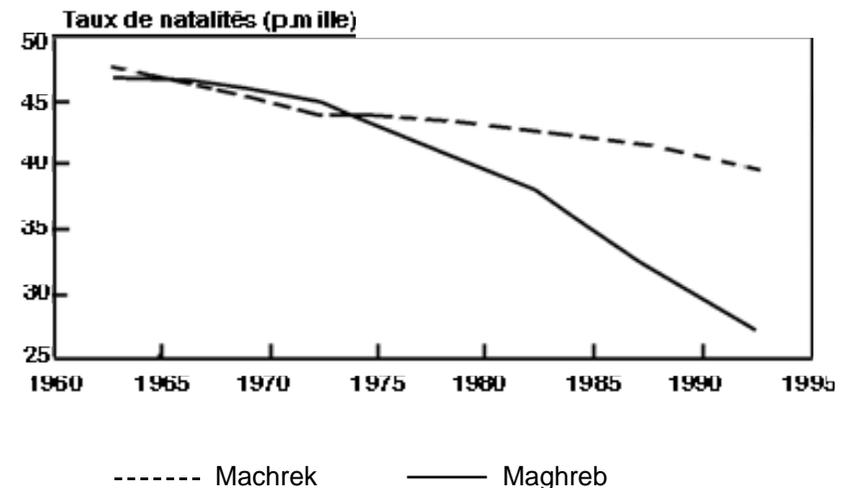
¹¹ Au Maroc, en 1990, la population rurale totale l'emportait sur la population urbaine (53 % contre 47 %) mais, dans la population féminine d'âge fécond, on comptait 51 % de citadines.

¹² Données actualisées à 1992 des derniers recensements et enquêtes.

La spécificité démographique maghrébine

Les processus d'urbanisation rapide, d'instruction des enfants, d'expansion de l'activité féminine, la réduction des inégalités entre les sexes, ne sont pas particuliers au Maghreb. Parmi la vingtaine de pays arabes, nombreux sont ceux qui enregistrèrent des avancées similaires. Les mêmes causes produisant souvent les mêmes effets, l'on aurait pu attendre des transformations démographiques comparables, voire plus marquées au Machrek (plus prospère). Or si le monde arabe des années soixante était par sa fécondité au même rang en son Orient (7,22 enfants par femme) et en son Occident (7,25), ce tournant de siècle le scinda de part et d'autre de la Libye. Dans le Machrek, de l'Égypte à l'Irak, la fécondité est restée élevée (6,19). Au Maghreb, au contraire, elle est tombée à 3,66 en 1992. Césure déroutante dans ce monde que l'on pouvait croire unifié par la langue, la religion et les structures familiales.

Graphique 1 : Natalité au Maghreb et au Machrek



L'analyse statistique permet de mesurer le poids des déterminants économiques et sociaux dans les différences interarabes de la fécondité. Elle permet aussi de révéler certains facteurs cachés de ces différences¹³. L'urbanisation, l'alphabétisation, la scolarisation des enfants, la participation féminine à l'emploi non agricole, la mortalité infantile, le produit intérieur brut (en parité de pouvoir d'achat) rendent généralement bien compte des écarts de fécondité au sein d'un même pays. Pour les différences entre pays, elles sont moins performantes. Regroupées, et malgré leurs multiples interactions et synergies, elles ne restituent que 56 %¹⁴ du niveau de la fécondité (44 % des variations interarabes demeurent inexplicables lorsque l'on se cantonne à ces seuls facteurs).

En revanche, la mise en équation du critère régional fort simple Maghreb/Machrek augmente beaucoup la puissance explicative du modèle : 77 % des variations de la fécondité, 21 % de plus qu'avec les seuls facteurs socio-économiques. Au sein du monde arabe, les contours du Maghreb délimitent bien une zone de moindre fécondité : la fécondité des trois pays du Maghreb central est toujours plus basse que celle qui aurait été prédite par le niveau d'un déterminant socio-économique.

Quittons le domaine de la statistique pour un bref détour historique. Dans la région méditerranéenne, la baisse de la fécondité s'est propagée par vagues successives, par contagion peut-être. Partie de France, la baisse de la natalité, passée sous la barre des 30 ‰ en 1831-1835, a mis près d'un siècle pour passer les Alpes et les Pyrénées : atteint en 1921-1930 en Italie et en Espagne, ce seuil sera franchi une dizaine d'années plus tard au Portugal, en Grèce et dans les

¹³ On a exclu de cette analyse des pays (ou des populations) qui pourraient introduire une certaine confusion : Mauritanie, Somalie, Djibouti qui appartiennent à la Ligue arabe mais relèvent en partie de l'aire culturelle africaine subsaharienne, Liban et Soudan en raison de la forte présence de minorités non musulmanes, Palestiniens en raison de la forte politisation de leur fécondité, Libye à cheval sur le Maghreb et le Machrek.

¹⁴ Carré du coefficient de régression multiple, avec l'indice synthétique de fécondité entré comme variable dépendante et le taux de mortalité infantile, le PIB *per capita* (en parité de pouvoir d'achat), l'urbanisation, l'alphabétisation féminine et l'activité féminine comme variables indépendantes.

Balkans. Cinquante ans après, la vague a traversé le mince bras de mer qui sépare l'arc latin de l'Afrique du Nord : à la charnière de cette décennie, le Maghreb est lui aussi passé au-dessous de 30 ‰.

Du détroit de Gibraltar (12 kilomètres) à celui de Sicile (150 km), le Maroc, l'Algérie et la Tunisie sont seuls parmi les pays arabes à côtoyer de si près, à coller presque, aux pays de basse fécondité. Après l'intermède colonial, de multiples réseaux d'échanges se sont mis en place entre le Maghreb et l'Europe, et surtout la France : économiques, culturels et linguistiques¹⁵. Démographiques enfin, avec ce retournement des lendemains de l'indépendance où deux millions de Maghrébins en Europe succédèrent aux deux millions d'Européens du Maghreb. L'accélération de la transition démographique au Maghreb est l'un des résultats, imprévu, de cette présence maghrébine en Europe.

Les Maghrébins d'Europe et la transition démographique au Maghreb

La migration internationale a mobilisé des populations dont les effectifs sont marginaux par rapport à celles des pays de départ et d'accueil. Les émigrés d'origine maghrébine, algériens (1,1 million), marocains (1 million) et tunisiens (0,3 million), ne constituent tout au plus que 4 % de l'ensemble des Maghrébins des deux rives de la Mé-

¹⁵ Économiques : en 1990, les échanges extérieurs du Maroc (importations + exportations) étaient destinés pour 81 % à la CEE et pour 18 % seulement aux pays arabes, UMA comprise. Voir Direction de la Statistique, *Annuaire statistique du Maroc 1991*, Rabat, 1991. Culturels : forte diffusion de journaux et revues françaises et européennes et dissémination des antennes paraboliques qui assurent le relais des programmes des télévisions européennes. Linguistiques : à l'indépendance, les trois pays maghrébins comptaient 2,3 millions de francophones, ils sont 23 millions aujourd'hui. Ce décuplement ne résulte pas tant de la croissance démographique que de la scolarisation, où le français occupe une large place. Voir Youssef Courbage et Philippe Fargues, *Chrétiens et Juifs dans l'islam arabe et turc*, Paris, Fayard, 1992. En outre l'espagnol et l'italien sont largement parlés dans le nord du Maroc et en Tunisie.

diterranée. Réciproquement, en France, terre d'élection préférée des Maghrébins qui accueillit près de 80 %¹⁶ de leurs migrants, ils ne sont que 2 à 2,2 millions en 1990¹⁷ soit 3,5 à 3,8 % de la population de la France. Les Algériens n'émigrèrent qu'en France (98 %), les Tunisiens majoritairement (78 %). Seuls les expatriés marocains se diffusèrent plus largement en Europe (59 % en France). L'Europe est donc la destination quasi-exclusive des migrants. A l'inverse, les flux du Maghreb vers le reste du monde arabe (golfe Arabo-Persique et Libye) furent si modestes (100 000 Maghrébins au plus) qu'ils figurent à peine dans les relevés statistiques.

L'autre grand pôle d'émigration du monde arabe, l'Egypte, offre, avec des populations résidente et expatriée sensiblement identiques à celle de l'ensemble du Maghreb central, l'image inverse : 50 000 à 100 000 Egyptiens en Europe, pour 2 millions environ dans le Golfe.

Plus d'un facteur joue en faveur d'une fécondité élevée chez les émigrés. Le niveau d'éducation, d'abord : celui des Maghrébins est évidemment inférieur à celui des populations d'accueil. On sait moins qu'il est aussi inférieur à celui des populations de départ. Originaires pour la plupart de la paysannerie ou du petit peuple des villes, les immigrés maghrébins furent naturellement recrutés dans des postes de faible qualification. Si, entre 1982 et 1990, la participation féminine à la population active occupée a pratiquement doublé dans les trois

¹⁶ Les données d'Eurostat ne font état que des Maghrébins non naturalisés, 1 412 000 en France pour 1 956 000 dans l'ensemble de la CE, soit 72 %. En intégrant les Français d'origine maghrébine, on approche 1 990 000 Maghrébins en France pour 2 533 000 dans la CE, soit 79 %.

¹⁷ 1 072 000 Algériens de nationalité algérienne, Français de naissance mais d'origine algérienne ou Français par acquisition, 653 000 Marocains dont 68 000 Français par acquisition, 265 000 Tunisiens dont 57 000 par acquisition. La prise en compte des Maghrébins en situation irrégulière n'altérerait pas significativement ces ordres de grandeur, les émigrés en situation irrégulière pouvant être estimés en 1990 à 89 000 Algériens, 45 000 Marocains et 22 000 Tunisiens : voir Youssef Courbage et Philippe Fargues, *L'avenir démographique de la rive sud de la Méditerranée : Algérie, Egypte, Maroc, Syrie, Turquie, Tunisie. Projections de la population et réflexions sur la migration*, Plan Bleu, 1992.

communautés maghrébines en France, elle reste encore, sauf chez les Algériennes, inférieure à celle du pays d'origine¹⁸. La main-d'oeuvre féminine comprend en proportion importante, outre les ouvrières, des employées et fournisseuses de services aux particuliers. Quant aux hommes actifs, les Maghrébins sont surtout ouvriers, en majorité non qualifiés ou agricoles : 78 % chez les Algériens, 83 % chez les Marocains et 74 % chez les Tunisiens. Une classe moyenne faite d'indépendants (commerçants, artisans, agriculteurs) et surtout de salariés (cadres de la fonction publique ou d'entreprises, professions intermédiaires et techniciens) émerge mais avec difficulté : moins d'un Maghrébin sur huit appartenait en 1990 aux catégories socio-professionnelles du haut de la pyramide sociale¹⁹.

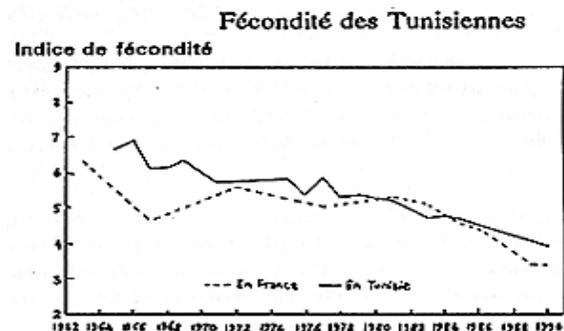
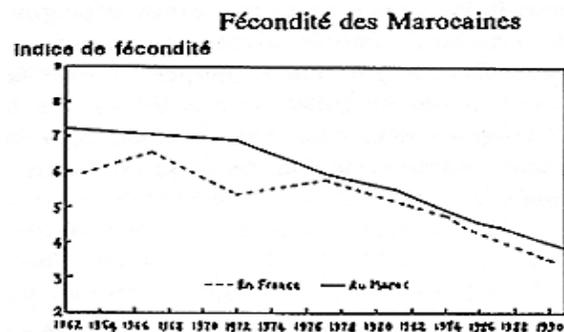
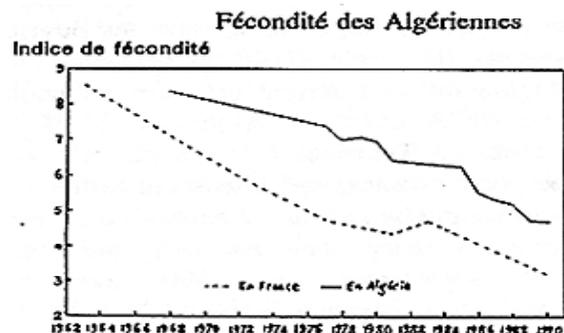
Les Maghrébins émigrés réunissent donc plusieurs conditions favorables au maintien de la famille nombreuse : milieu d'origine, niveau de vie, profession de l'homme, faibles niveau d'instruction et taux d'activité chez la femme. Or, malgré cela et malgré la prise en charge partielle du coût de l'enfant par la collectivité d'accueil, la fécondité maghrébine de l'émigration se démarqua assez tôt de celle des pays d'origine. Plus récemment, la transition dans les pays de départ a pris de vitesse celle des immigrés²⁰.

¹⁸ Le pourcentage de femmes dans la population active occupée était de 18,4 % chez les Algériennes en France contre 12 % en Algérie (1987), 16,6 % chez les Marocaines de France contre 21,1 % au Maroc (1990-91), 14,8 % chez les Tunisiennes de France contre 20,3 % en Tunisie (1989). Seule la main-d'oeuvre non agricole a été prise en compte.

¹⁹ Mais le progrès enregistré entre 1982 et 1990 est indéniable, les proportions de ces catégories relativement privilégiées ayant doublé entre 1982 et 1990 : la catégorie regroupant les cadres, professions intermédiaires, techniciens et professions libérales est passée de 2,4 à 7,1 % chez les Algériens, de 2,4 à 6,3 % chez les Marocains et de 5,3 à 9,1 % chez les Tunisiens.

²⁰ Pour la période antérieure à 1982, les indices de fécondité des Algériennes, Marocaines et Tunisiennes ont été puisés dans Guy Desplanques, "Nuptialité et fécondité des étrangères", *Economie et Statistique*, n°179, 1985. A partir de 1982, Michèle Tribalat, Chronique de l'immigration, *Population*, n°1, 1988. En 1990, estimation provisoire de M. Tribalat.

Graphique 2 : Fécondité des Maghrébines au pays et en France



Existe-t-il un lien entre ces transitions démographiques de part et d'autre de la Méditerranée ? Plus précisément, les immigrés maghrébins ont-ils contribué à l'accélération de la transition démographique dans leurs pays d'origine ? Dans les années soixante, lorsque les projets migratoires étaient flous : retour au pays natal ou installation dans le pays d'accueil, le migrant, travailleur célibataire ou ayant laissé sa famille au pays, était empreint du seul modèle familial transmis par sa lignée, le modèle nataliste, qui dominait au Maghreb. Il souhaitait autant d'enfants que s'il était resté dans son village. Mais la réalité resta en deçà de ses aspirations, du fait des perturbations dues à l'émigration²¹.

Une génération plus tard, une société est née de l'immigration, dont les valeurs ne s'identifient plus strictement à celles des pères fondateurs. Tout en ne s'intégrant pas encore pleinement à la société d'accueil, ses représentants jugent avec réalisme, avec désabusement peut-être, l'évolution radicale qui les distingue de leurs compatriotes du Maghreb.

Mais la différence n'implique pas l'éloignement absolu. L'étroitesse des distances, le coût modique du voyage et des communications, un goût prononcé pour les vacances et l'évasion emprunté à la société d'accueil, ont fait éclore de multiples réseaux d'échange en Méditerranée, plus peut-être qu'entre aucune communauté expatriée et la région d'origine. L'émigré maghrébin génère un flux monétaire considérable, tout à la fois indispensable à la survie de la famille et à l'équilibre des comptes de la nation. Au Maroc par exemple, en 1990, les transferts visibles²² effectués par les émigrés approchèrent la coquette somme de 2 milliards de dollars : plus de 10 % de la consommation annuelle privée de l'ensemble du Maroc dépend des largesses

²¹ Michèle Tribalat, *Cent ans d'immigration, étrangers d'hier Français d'aujourd'hui*, Travaux et Documents, Cahier n°131, Paris, INED, 1991.

²² C'est-à-dire sans tenir compte des envois effectués par d'autres circuits que les banques, des sommes en espèces et des articles de consommation rapportés lors des vacances. La partie visible ne représenterait que 50 à 66 % de l'ensemble des transferts.

de l'émigration ! Infiniment plus si l'on ne tient compte que des familles qui envoyèrent un de leur membres à l'étranger. L'argent des émigrés est parfois à l'origine de nouvelles stratifications qui font vaciller des pyramides sociales séculaires, telle l'émergence du groupe soussi au sein de la bourgeoisie marocaine²³.

Par les revenus distribués, par les biens durables dont il facilite l'acquisition ou qu'il introduit régulièrement, l'émigré modifie en profondeur les habitudes de consommation. Il favorise, consciemment ou à son insu, les aspirations à un mieux-être et une réévaluation des coûts et bénéfices de l'enfant. Dans les communautés villageoises ou bien dans les familles modestes des villes où l'horizon restait borné à la vie familiale et à l'entretien d'une nombreuse progéniture, cette métamorphose des habitudes de consommation représente une rupture fondamentale avec les comportements traditionnels et mène à la transformation des choix familiaux, à des attitudes moins natalistes. L'accroissement des revenus renforce les aspirations à la mobilité sociale et se traduit par un désir accru de biens de consommation ou de loisirs, qui entre en concurrence avec le désir d'un enfant de plus²⁴.

Les biens de consommation qui encombrant les voitures des émigrés lors de la grande migration estivale sont accompagnés d'idées et de valeurs aux effets encore plus durables. A l'occasion de son retour au pays, annuel ou plus rarement définitif, l'immigré(e) de la première mais surtout de la deuxième génération tend à instiller une approche plus moderne, moins contraignante de la vie de famille, des

²³ "Le modèle migratoire soussi [le Souss est une région du sud du Maroc] a contribué dans des proportions difficiles à évaluer mais indéniables à la mobilité sociale des personnes issues de cette région à l'intérieur même de la sphère marocaine, notamment à la constitution de la bourgeoisie soussi...qui a pris en main un certain nombre de secteurs non seulement commerciaux mais également industriels au Maroc", Hassan Haj Nasser, "Les mutations de la société française : emploi/formation", in *La communauté marocaine en France : quelles évolutions ? Quelles perspectives ?*, rencontre nationale ATMF, janvier 1989.

²⁴ Julian Simon, "Income, Wealth and their Distribution as Policy Tools in Fertility Control", in Ronald Ridker (ed.) *Population and Development*, Baltimore, The Johns Hopkins U.P., 1976. Voir aussi Robert Repetto, *Economic Equality and Fertility in Developing Countries*, Harvard U.P. 1979.

relations entre les sexes, de la procréation. Auréolé du prestige né de la supériorité de sa situation matérielle, il instaure une relation de maître à élève avec son entourage et devient tôt ou tard un acteur obligé de la scène locale, un faiseur d'opinion, le plus souvent non traditionnel. Son arbitrage est requis pour les questions fondamentales qui ont trait à la santé, au mariage, à la dimension de la famille, à la contraception, à la fréquentation de l'école par les filles surtout²⁵, cette clé de voûte des prochaines tendances démographiques.

Dans l'Europe d'hier, encore largement analphabète, "les progrès culturels ne [furent] pas l'effet de décisions administratives centrales mais de demandes locales, ancrées dans la vie villageoise plutôt que dans une architecture sociale globale. L'école même [semblait] une invention du village plutôt que de l'Etat"²⁶. Sur le plan de la propagation de l'instruction, le Maghreb d'aujourd'hui doit ressembler à l'Europe ancienne. Les données marocaines le confirment, qui montrent que la sous-scolarisation résulterait bien plus d'une demande insuffisante de la population que des carences de l'Etat. Interrogés sur les motifs pour lesquels ils n'envoient pas leur fille à l'école, les parents du milieu rural marocain, le dernier carré de la sous-scolarisation des filles et de son corollaire, la forte fécondité²⁷, avancent comme première raison le manque de moyens pour subvenir aux frais d'études

²⁵ "C'est la même intériorisation des valeurs françaises transmises, en particulier, par la fréquentation scolaire qui explique la crise de l'adolescence des filles, gagnées par le principe d'égalité, qui s'insurgent contre le destin que leur attribue la tradition islamique. C'est tout le noyau dur de la tradition culturelle qui est ainsi remis en question par les jeunes Françaises d'origine musulmane" notent Rémy Leveau et Dominique Schnapper, dans "Religion et politique : juifs et musulmans maghrébains en France" in Rémy Leveau et Gilles Kepel, (ed.), *Les musulmans dans la société française*, Paris, Fondation nationale des Sciences politiques, 1988.

²⁶ Emmanuel Todd, *L'enfance du monde. Structures familiales et développement*, Paris, Le Seuil 1984. F. Furet et J. Ozouf, *Lire et écrire : l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Minuit, 1977.

²⁷ 30 % seulement des filles de 7-13 ans du secteur rural sont scolarisées.

(30 %) et pour deuxième, leur hostilité aux valeurs véhiculées par l'école ou par sa mixité (23 %)²⁸. Les motifs qui relèvent des défaillances de l'appareil étatique entrent beaucoup moins en compte : éloignement de l'école (8,9 %) ou son inexistence dans la localité (14,3 %). L'argent de l'émigré(e) lève une partie des difficultés matérielles. Lui(elle)-même sera en meilleure position que quiconque pour vaincre les réticences morales à la scolarisation des filles. Il (elle) pourra, à son retour au village, convaincre son entourage que si "là-bas" les jeunes Maghrébins de l'émigration fréquentent tous l'école, et l'école mixte²⁹, rien ne devrait s'opposer à une telle situation "ici". Le processus de contagion de village à village qui a permis la lente diffusion de l'alphabétisation de masse dans les profondeurs de l'Europe rurale s'accélère maintenant au Maghreb grâce à cette autre forme de contagion née de l'émergence d'un puissant pôle culturel de diffusion, les communautés maghrébines de l'étranger³⁰.

L'émigré influence aussi indirectement la scolarisation des filles et la fécondité des femmes. A l'origine, la famille de l'émigré parti seul a élu domicile en ville pour bénéficier sans délai de ses envois de fonds. Au contact de la ville, les comportements de ces familles tendent à s'aligner sur ceux des citadins. En ville, tous les enfants ou presque, sans distinction de sexe, fréquentent l'école³¹. Pour pouvoir scolariser tous leurs garçons et leurs filles, il faut que les parents en aient moins.

²⁸ Direction de la Statistique, *Niveaux de vie des ménages 1990-91*, op. cit.

²⁹ Où d'ailleurs les filles réussissent le mieux : en France, d'après des statistiques encore inédites du ministère de l'Éducation, les filles sont plus nombreuses que les garçons à accéder en sixième et dans toutes les classes de l'enseignement secondaire.

³⁰ Dès 1975, c'est-à-dire avant l'émergence de la deuxième génération, les immigrés étaient plus favorables à la scolarisation des filles : 65 % contre 50 % chez les non-migrants, voir A. Berrada, B. Hamdouch et al., *Migration de développement, Migration de sous-développement ?*, Rabat, INSEA, 1979.

³¹ En 1990, le taux de scolarisation dans le primaire (7-13 ans) était, dans les villes marocaines, de 88 % chez les garçons et 85 % chez les filles, dans les campagnes de 58 % et 30 % respectivement. Il faut noter aussi que la scolarisation des filles en milieu rural avait quasiment doublé depuis 1982, Direction de la Statistique, *Niveaux de vie des ménages 1990-91*, op. cit.

L'émigration peut être porteuse d'accélération ou au contraire de retard dans la transition démographique par l'effet de retour (*feed-back*) des mentalités acquises à l'étranger. Au Maghreb, les données endogènes seules n'expliquent pas pourquoi la transition démographique a été plus accentuée que dans le reste du monde arabe. Un détour par l'Égypte, cet autre grand pôle de départs, offre une illustration *a contrario* du rôle éventuel de l'émigration internationale. Dans ce cas, elle semble susciter un retard dans la transition démographique. Premier pays arabe à avoir inscrit la limitation des naissances parmi ses objectifs de développement, l'Égypte vit, dès les années soixante, sa fécondité diminuer nettement : près de 7 enfants par femme en 1961, 5,3 en 1972. Mais depuis, et surtout dans la décennie quatre-vingt, la tendance est de nouveau à la hausse avec un palier de 5,5 à 6 enfants jusqu'en 1988.

Des raisons purement internes ont bloqué des évolutions qui se dessinaient et contribué indirectement à freiner la transition. Mais comment ne pas y voir aussi l'effet du retour des émigrés égyptiens imprégnés des valeurs acquises auprès des sociétés du Golfe, les plus natalistes du monde arabe? "Ici encore, les valeurs adoptées s'opposent délibérément à celles qui relevaient de la 'souveraine nécessité' chez le paysan moyen traditionnel. De nouveau l'apparition en public des femmes devient déshonorante... De nombreux hommes qui avaient émigré en Arabie ont rapporté que là-bas les femmes sont très polies, toutes voilées; pas comme les nôtres qui n'ont pas peur de parler haut et fort et de se pavaner"³². Sans doute, les remises d'épargne des Égyptiens émigrés dans le Golfe, en favorisant la consommation sur

³² Mona Abazza, "La paysanne égyptienne et le féminisme traditionnel", *Peuples Méditerranéens*, n°41-42, oct. 1987-mars 1988. D'autres recherches ont également montré l'effet de l'émigration sur la retraditionalisation de la campagne égyptienne mais sans pressentir leurs effets démographiques (maintien d'un âge au mariage précoce et d'une forte fécondité). Voir Georg Stauht, "Réémigration et changement social. Prospective pour les pays du Moyen-Orient exportateurs de main-d'œuvre" et Aïcha Ben Diab, "Femmes et migrations vers les pays du Golfe. Remarques sur l'état de la recherche" dans Gilbert Beaugé et Friedmann Buttner (dir.), *Les migrations dans le monde arabe*, Paris, CNRS, 1991, ainsi que Judy Brink, "The effects of emigration of husbands on the status of their wives : an Egyptian case", *International Journal of Middle East Studies*, n°23, 1991.

les rives du Nil, auraient pu, à terme, susciter une baisse de la fécondité selon les mêmes schémas que ceux qui sont en cours au Maghreb. La baisse de la fécondité égyptienne ne s'étant pas confirmée, il faut croire que l'importation de valeurs acquises dans les sociétés d'accueil (réclusion de la femme et famille nombreuse) a pu jouer un rôle prépondérant et enrayer l'impact normal de l'économie sur la démographie³³.

Par ses effets contradictoires, retard de la transition au Machrek et accélération au Maghreb, la migration internationale pèse déjà sur les évolutions démographiques qui préparent le prochain siècle.

Perspectives

L'accès à la ville, à l'emploi rémunéré et plus encore à l'école, l'ouverture sur l'Europe, fruit de la géographie et du travail de leurs populations expatriées, favoriseront l'accélération de la baisse de la fécondité et la décélération des rythmes de croissance des populations maghrébines. Pour ne prendre en compte qu'un seul élément du complexe de déterminants qui commandent le comportement procréateur, force est de constater que chaque année, le système scolaire injectera parmi les femmes d'âge fécond des jeunes filles alphabétisées, voire de niveau secondaire ou supérieur.

Au rythme prévisible d'accroissement des effectifs scolarisés, l'analphabétisme, dans la tranche d'âge des femmes d'âge fécond, ne concernera plus en 2025 qu'un segment marginal en Algérie et en Tunisie (8 %), minoritaire au Maroc (29 %). En contrepartie, 8 femmes sur 10 en Algérie et en Tunisie auront à cette date fréquenté l'ensei-

³³ Pour Carla Makhoul Obermeyer : "Là où de substantielles diminutions de fécondité ont lieu, elles sont toujours associées à des changements politiques plus vastes ; et là où des régressions dans le statut de la femme sont constatées, elles accompagnent une retraditionalisation des structures politiques et l'abandon d'une définition égalitariste de la société", "Islam, women and politics : the demography of Arab countries", *Population and Development Review*, mars 1992.

gnement secondaire ou supérieur, plus d'une sur deux au Maroc. La corrélation négative élevée entre degré d'instruction et nombre d'enfants infléchira fortement la fécondité maghrébine à la baisse.

La diminution de la fécondité des trois pays maghrébins est une certitude, et les Nations Unies incorporent cette hypothèse dans leurs projections³⁴. Mais la prise en compte de la recomposition de la population par niveau d'éducation, d'une part, et la certitude que la baisse de la fécondité englobe toutes les femmes - analphabètes comprises - plaide pour une réappréciation des rythmes de baisse. L'interaction de ces deux mouvements suggère un cheminement plus optimiste que celui qui ressort des projections onusiennes³⁵.

A l'horizon 2025, les chiffres de population seront moindres que ceux que les Nations Unies prévoient, aussi bien pour l'Algérie (44,8 millions au lieu de 51,8), que pour le Maroc (40,0 au lieu de 47,5) et la Tunisie (12,7 au lieu de 13,4). D'ores et déjà, les naissances se sont stabilisées ; stabilisation qui perdurera jusqu'au premier quart du prochain siècle. Ce retournement est riche d'implications. La demande démographique d'éducation primaire a déjà cessé de croître. Dans sept ans, il en ira de même de l'éducation secondaire et dans quinze ans de l'université. Les coûts de la croissance démographique reculeront devant ceux que génèrent les nécessités du développement.

Vingt ans après les naissances, les effectifs des demandeurs d'emploi vont eux-mêmes se stabiliser puis diminuer. De 1990 jusque vers 2005, la pression proprement démographique (masculine) sur le marché de l'emploi demeurera élevée dans les trois pays, en Algérie surtout. Mais ultérieurement les effectifs des postulants commenceront à diminuer. Il se pourrait qu'au moment précis où les générations nombreuses du baby-boom européen quitteront l'âge actif pour celui

³⁴ United Nations, *World Population Prospects : the 1992 Revision*, New York, 1992.

³⁵ Pour plus de détails sur la méthodologie et les résultats des projections de population des pays maghrébins, voir Youssef Courbage et Philippe Fargues, *L'Avenir démographique de la rive sud de la Méditerranée*, op.cit.

de la retraite et devront compter sur un volant suffisant d'actifs - étrangers notamment - pour financer celle-ci, les marchés de l'emploi maghrébins, où l'offre de travail se sera raréfiée, aient du mal à exporter de la main-d'oeuvre.

En quelles proportions les femmes entreront-elles dans la population active ? Au Maroc et en Tunisie, les progrès de l'urbanisation et de la scolarisation accompagnent une pénétration croissante des femmes dans l'emploi. En Algérie, au contraire, la timidité de la présence féminine dans l'emploi est la lourde séquelle des années fastes où l'on croyait pouvoir compter sur les seules ressources en hydrocarbures pour propulser le développement, sans mobilisation de la moitié de la main-d'oeuvre potentielle. Dans la situation complexe où se débat l'Algérie, il est difficile de conjecturer l'avenir des femmes dans l'économie. Mais il faut noter que la fécondité algérienne a déjà diminué alors même que les femmes sont peu présentes sur le marché de l'emploi, simplement sous l'effet de la scolarisation et de l'urbanisation et des contacts avec les émigrés. Il y a peu de raisons pour que ces processus, qui obéissent à leur logique propre, puissent être neutralisés, quel que soit le pouvoir politique³⁶.

*
* *

Il est couramment admis que les populations maghrébines explosent aussi bien au Sud qu'au Nord de la Méditerranée. Par un phénomène d'osmose, le trop-plein de la croissance naturelle en Afrique du Nord se déverserait par migrations en Europe. Fécondité débridée et mortalité en baisse laisseraient prévoir la perpétuation du mouvement ascendant jusqu'en plein coeur du prochain siècle. Une réévaluation des faits s'impose tant pour les populations autochtones que

³⁶ Ainsi en Arabie Saoudite la contraception est tolérée, en Iran sont autorisés tous les procédés de planification familiale y compris la ligature des trompes et la vasectomie.

pour les expatriés. Elle montre qu'après une phase historique de forte croissance, la transition démographique est désormais bien enclenchée. Sous l'effet des recompositions sociales et géographiques, la baisse de la fécondité a toutes les chances de s'accélérer. Délimité par les trois grands pays du Maghreb, un espace intermédiaire entre l'Europe et les autres pays arabes tend de plus en plus à s'affirmer au plan démographique.

Le Maghreb est redevable de cette situation à la géographie, à l'histoire et à sa diaspora émigrée en Europe. Durant les trente glorieuses, cette phase de croissance économique exceptionnelle en Europe, l'appel à la main-d'oeuvre étrangère bientôt suivi de l'émigration des conjoints et des enfants a permis d'alléger la forte pression de la population sur les ressources. En ce tournant de siècle, où l'émigration tend à se stabiliser, son bilan démographique cumulé fait ressortir que les populations nationales en furent diminuées de quelque 2,4 millions d'habitants, soit 4 % de leurs effectifs totaux.

Mais la portée indirecte de la présence de communautés expatriées en Europe est également importante, même si elle échappe à une quantification exacte. Sans l'émigration, ses envois de fonds et de biens de consommation et surtout les transferts des valeurs et des mentalités qu'elle a occasionnés, la transition vers les basses fécondités aurait avancé d'un pas beaucoup moins alerte. Partout dans le monde arabe, la mortalité infantile a régressé, les villes se sont étendues et les filles ont rivalisé avec les garçons sur les bancs de l'école avant de commencer à les concurrencer dans l'emploi. Partout les services de planning familial ou la vente libre de contraceptifs se sont banalisés. La natalité maghrébine moyenne des vingt dernières années, si elle avait été calquée sur celle du Proche-Orient, aurait avoisiné 43 ‰. Elle ne fut que de 39 ‰.

Ces quatre points de différence représentent près de 3,7 millions de naissances évitées. Si, dans l'hypothèse la plus basse, l'on considère qu'une moitié seulement de ces naissances évitées découle des effets multiformes de la migration internationale, ce sont 1,85 million d'habitants en moins qui naquirent au Maghreb, presque autant que la réduction directe due à l'émigration. N'est-ce pas un beau paradoxe que cette migration internationale, considérée jusqu'à présent com-

me un avatar de l'explosion démographique, se soit transformée dans les faits en un puissant vecteur de la transition au Maghreb ?

Perspectives économiques maghrébines

Raymond Benhaïm

Le Maghreb existe-t-il donc, pour qu'on lui consacre ces pages ? Le désarroi que traverse l'Algérie ne justifie-t-il pas que l'on reporte à plus tard la question de l'unification ? Que valent les liens de l'histoire entre le Maghreb et l'Union européenne à l'heure où la rupture des liens coloniaux et les mutations industrielles orienteraient plutôt vers l'est, l'ouest et l'Extrême-Orient les axes de développement de l'Europe ?

Les rapports avec l'Union européenne sont redevenus incertains, l'Europe est perplexe face à ces sociétés où l'occulte et la révolte semblent l'emporter sur les promesses, encore récentes, d'une démocratisation sans cesse reportée - ces sociétés si proches où le sujet attend l'accès à la citoyenneté, où l'entrepreneur qui se voudrait acteur sur le marché mondial est parfois réduit au rôle de figurant sur les marchés publics maghrébins.

Etant donné la prégnance de l'idéologie de l'Etat fort, le sentiment prévaut chez les élites marocaines et tunisiennes qu'elles sont relativement à l'abri de la revendication des mouvements islamistes. Le drame algérien remplit la fonction de fédérateur des classes moyennes urbaines autour des pouvoirs marocain et tunisien. Demain pourtant, le retour à une solution politique en Algérie posera aux trois pays du Maghreb les mêmes questions de société, les mêmes contraintes économiques à lever, en coopération avec l'Union européenne, aujourd'hui occultées au Maroc et en Tunisie par la situation algérienne.

Trois contraintes poussent à l'unification

Depuis trente ans, les rapports entre les deux rives de la Méditerranée occidentale se réduisent à des liens franco-marocains, franco-algériens, franco-tunisiens. La dimension transversale maghrébine a été évacuée par les gouvernements des trois pays, pour qui la priorité était de construire les Etats nationaux. La légitimité des autorités marocaines et algériennes s'est ressourcée dans la confrontation armée lors de la guerre des frontières et de la question du Sahara, à dix ans d'intervalle.

Cette division constante des trois pays, leur affrontement d'intérêts ont connu un répit dans les années 1989-91, lors de la mise en place de l'Union du Maghreb arabe (UMA). Cette période a vu naître des espoirs de développement économique, de libre circulation des hommes et des marchandises, liés à la démocratisation de la vie politique et au décloisonnement entre Etats. Les entrepreneurs et les fonctionnaires commencèrent à se connaître, à dépasser les préjugés, à s'estimer et à esquisser projets et contrats.

Le début de l'ouverture des frontières entre les trois pays a permis d'envisager, à l'initiative de la Banque d'Algérie, une unité de compte commune pour accélérer les échanges, une monnaie maghrébine convertible dans les trois pays. Les logiques des complémentarités économiques prenaient le pas sur le repli nationaliste et le développement exclusif en direction du Nord. Cela n'a duré qu'un temps. Avec la situation que connaît l'Algérie, la dynamique bilatérale reprend ses droits.

Trois contraintes permettent pourtant d'espérer le retour à une dynamique d'unification.

1) La nécessité pour les entrepreneurs maghrébins de conquérir les marchés intérieurs. Durant trente ans il s'est agi de constituer des industries de base et de transformation, des capacités d'exportation, des aptitudes de chefs d'entreprises. Aujourd'hui, les débouchés extérieurs deviennent plus difficiles, plus coûteux à atteindre,

la concurrence asiatique devenant plus dure.

Parallèlement, les besoins intérieurs s'accroissent, la demande sociale se diversifie. Un marché maghrébin de 90 à 100 millions d'habitants vers l'an 2000 constitue une force d'appel à la capacité d'offre économique et financière des élites maghrébines. D'ailleurs les lenteurs et les déconvenues des stratégies à long terme, construites sur l'extraversion, incitent à reconsidérer l'importance du marché maghrébin unifié. Mais, pour le conquérir, les élites maghrébines ont besoin d'une nouvelle alliance avec les économies européennes.

2) L'importance des besoins de financement des trois économies du Maghreb se trouve aggravée par le règlement de la dette (*tableau 1*) et le déficit commercial. Ni les faibles résultats des privatisations, ni l'amélioration des réserves en devises (*tableau 2*), ni la réactivation des marchés financiers nationaux ne sauraient répondre aux besoins.

Tableau 1 : Dette extérieure des trois pays du Maghreb (millions de \$)

	Maroc		Algérie		Tunisie	
	1982	1992	1982	1992	1982	1992
Dette extérieure totale	12 535	25 740	17 636	26 400	3 772	7 680
Dette/export (%)	330	358	119	220	108	128
Service de la dette/export (%)	43	31	31	76	16	25

Source : FMI, Banque mondiale

Tableau 2 : Evolution des réserves de devises et couverture d'importation (millions de \$)

	Maroc		Algérie		Tunisie	
	1985	1992	1985	1992	1985	1992
Réserves en devises	115	3 465	2 513	1 456	203	840
Couverture en mois d'import		6,2		2,3		1,7

Source : FMI, Banque Mondiale

Les cotations de risque pays représentent l'image économique, sociale et financière d'un pays aux yeux de l'investisseur étranger. Le tableau ci-après montre les représentations timorées du capital européen à l'égard, notamment, du Maroc et de l'Algérie (*tableau 3*).

Tableau 3 : Cotations des risques des trois pays du Maghreb

	Maroc	Algérie	Tunisie
Risque financier	4	3	5
Risque politique	5	3	5
Risque export	4	3	5

* Cotation de 1 (dangereux) à 7 (excellent). 3 : élevé ; 4 : assez élevé ; 5 : modéré.

Source : Microfiche Nord Sud export

Pourtant, il est utile de relever que la rentabilité du capital investi dans les pays du Maghreb est nettement supérieure à celle observée ailleurs. Le *tableau 4* montre qu'en 1990, cette différence était de plus du double (10,9 % contre 4,1 %).

Tableau 4 : Rentabilité des sociétés françaises installées au Maghreb (millions de francs)

	Dividendes et bénéfices investis	Stock d'investissements	Rentabilité (%)	
			Au Maghreb	Dans le reste du monde
1987	135	1 484	9,1	4,3
1988	90	1 395	6,5	7,5
1989	209	1 510	13,8	6,1
1990	262	2 404	10,9	4,1

Source : Banque mondiale

On peut s'interroger sur le niveau très élevé de la rentabilité du capital investi comparée à la médiocrité de l'image. Alors que l'investisseur gagne bien plus d'argent au Maghreb qu'ailleurs, il considère malgré tout que son risque reste élevé. Le comportement de l'investisseur reproduit l'anticipation de l'incertitude sérieuse du politique au Maroc et en Tunisie. Pourtant, dans ces deux pays, le mouvement islamiste est considéré comme contrôlé par la police et les institutions au Maroc, et éteint par la répression en Tunisie.

Force est de constater que l'incertitude politique relevée auprès des investisseurs qui ont tout à gagner à des pouvoirs forts concerne bien ces mêmes pouvoirs, c'est-à-dire leur aptitude à maintenir la stabilité politique et sociale pour la durée moyenne de vie d'un investissement, entre 6 et 10 ans.

Il est plus inquiétant de relever pour la période 1988-1991 que, à l'exception du Maroc, la balance des investissements entre la France et le Maghreb est nettement positive pour la France, alors que le taux de rentabilité laisserait supposer une balance inverse (*tableau 5*).

Tableau 5 : Flux d'investissements directs entre la France et le Maghreb entre 1988 et 1991 (millions de francs)

	Maroc	Algérie	Tunisie
Investissements français nets au Maghreb	557	30	59
Investissements maghrébins nets en France	304	214	96
Solde (1) - (2)	253	- 184	- 37

NB : le signe moins indique un gain de capitaux pour la France

Source : Banque de France

De 1988 à 1991 les montants du flux d'investissement de près de 1 milliard de francs français et de près de 10 milliards de francs français d'aide publique sont nettement inférieurs aux besoins de financement.

Ainsi, la forte rentabilité des investissements, la représentation d'un risque modéré au Maroc et en Tunisie ne suffisent pas à convaincre le capital étranger de s'associer aux élites nationales pour répondre aux besoins de financement considérables de ces économies dont deux pourtant (Maroc et Tunisie) sont parfois qualifiées de nouveaux dragons.

C'est toujours la dimension des marchés qui constitue la motivation principale des stratégies d'investissement et qui explique sur la durée les sacrifices et la patience des investisseurs. C'est l'atout futur du Maghreb, atout méconnu de fait par les pouvoirs des trois pays.

3) Les inégalités de revenus et le développement du chômage. Ce dernier est officiellement évalué au Maroc à 22 % de la population active, mais atteindrait 50 % en tenant compte du chômage déguisé. Il ne pourra être absorbé, progressivement, que par une relance adossée aux marchés intérieurs des sociétés du Maghreb. Les problèmes sociaux au coeur de l'évolution des trois pays ne peuvent

être résolus par les recettes des années 80 : stratégies d'exportation et appel répété à l'investissement national et étranger.

Une zone de libre échange entre le Maroc et l'Europe ?

En janvier 1992, l'avenir des rapports économiques entre le Maroc et l'Europe fut de nouveau à l'ordre du jour. Il était question entre autres de la mise en oeuvre progressive d'une zone de libre échange. En juin de la même année, un mémorandum de la Commission de Bruxelles, soumis au gouvernement des trois pays du Maghreb, révélait une volonté de démarche globale et multilatérale de l'Union européenne à l'égard des trois pays à la fois. Le coup d'Etat que fut en Algérie la démission de Hamrouche, le 4 juin 1991, modifie complètement la position du Maroc et de la Tunisie qui intéressent désormais l'Union européenne dans la perspective de relations bilatérales. Le Maroc tente vainement de convaincre qu'il est seul fiable.

Pour la Commission, une avancée trop importante des négociations avec le Maroc ne risque-t-elle pas de compromettre les liens avec le reste du Maghreb ? La démarche globale, politique et économique, institutionnelle et partenariale, qui domine le mémorandum de juin 1992 est délaissée provisoirement, au profit de négociations purement commerciales dont l'objectif sera le libre échange.

Deux grands obstacles, sans remettre en cause les accords Maroc-Union européenne, leur imposeront des limites et en retarderont l'exécution.

Le premier concerne la libération des échanges de produits industriels qui met en danger la production industrielle marocaine, dont la moitié ne pourrait pas faire face à la concurrence européenne, 30 % du secteur étant en mesure de le faire et 20 % susceptible d'y parvenir moyennant une politique de soutien des pouvoirs publics marocains. Les conditions techniques et financières d'une mise à niveau compétitive de la moitié de la production marocaine impliquent la privatisation et le partenariat, les industriels marocains ayant besoin d'une nouvelle alliance avec l'industrie européenne.

Le second obstacle concerne l'accès libre de toute entrave de réglementation, tarifaire, de quotas ou de calendriers des produits agricoles marocains aux marchés européens. La Commission européenne n'entend pas s'engager sur un tel principe (qui mettrait en danger certaines productions communautaires) sans en connaître les conséquences produit par produit.

La politique agricole commune de l'Europe a sensiblement réduit l'intérêt, pour les produits agricoles marocains, d'un accès préférentiel aux marchés de la CEE. Par ailleurs, la dynamique économique du Portugal et de l'Espagne ainsi que les accords d'auto-limitation ont fortement restreint les exportations marocaines de produits industriels, en particulier textiles. A partir de janvier 1993, le Marché unique pose de façon concrète, pour les produits marocains et tunisiens, la question d'une révision complète des droits de douane, des quotas et de la normalisation, qui sont autant de barrières protectionnistes.

L'identification des produits marocains et tunisiens affectés par le grand marché montre que l'écart de compétitivité et de qualité à surmonter nécessite des investissements importants liés à une stratégie soutenue vis-à-vis de la CE. Mais les risques demeurent entiers de se voir refuser l'entrée du grand marché malgré les investissements, les partenariats et les efforts déployés en pression et en communication.

Qu'est-ce qui pourrait permettre de surmonter les deux énormes obstacles précités sinon une modification du rapport de forces entre l'Union européenne et le Maroc ?

Le Maghreb économique représente pour l'Europe un potentiel d'offre considérable. Il dispose d'une triple rente : géographique, énergétique et commerciale. Géographique par la proximité : celle-ci distingue le Maghreb de toutes les zones géo-économiques concurrentes. La rente énergétique est le gaz algérien et ses voies de passage : marocaine vers l'Europe de l'Ouest, tunisienne vers l'Italie et l'Allemagne. La sécurité d'approvisionnement énergétique constitue un atout stra-

tégique pour les économies des deux rives. Que l'on songe à ce que serait devenue la sidérurgie européenne avec une autre productivité fondée sur le gaz algérien. Il est établi aujourd'hui, après la chute du mur de Berlin, que l'état technique de la capacité de desserte du gaz sibérien n'en fait pas, dans l'immédiat, une concurrence sérieuse au gaz algérien.

Mais le gaz algérien est surtout le substrat de l'offre majeure du Maghreb à l'Europe : une base industrielle complémentaire aux politiques de croissance européenne par un partenariat pragmatique des savoir-faire, des process, des coûts des facteurs et des débouchés. L'arrivée du coût de l'heure de travail chinoise sur le marché mondial, véritable séisme économique du prochain siècle, appelle l'Europe à développer une stratégie des deux rives.

Sur le plan commercial, le Maghreb représentera un marché de 90 millions de consommateurs à l'orée de l'an 2000 et à la lisière de l'Europe. Ce marché de consommateurs, développant les besoins de consommation liés au changement des comportements urbains observés de Casablanca à Tunis, sera aussi un marché des compétences issues des politiques d'enseignement et de formation, hier politiques massives répondant à la quantité, aujourd'hui devant être conduites vers une nécessaire diversification ; un marché enfin dont l'élasticité de la demande n'a d'égale aujourd'hui que la rigidité de l'offre, et qui se trouve bloqué par des politiques macro-économiques peu attentives aux marchés intérieurs.

Pour les économies maghrébines, construites durant trente années, parfois à marches forcées, selon des architectures verticales, sans aucune passerelle de l'une à l'autre, la brève mais intense expérience des années 1989-1991 au sein de l'UMA permet d'entrevoir quelles seraient les mesures d'harmonisation en matière douanière et fiscale susceptibles d'ouvrir la voie à tout un train de mesures concrètes, une fois levées les contraintes politiques. Au-delà de cette expérience trop brève, il nous apparaît que trois directions d'harmonisation constituent les pivots d'un Maghreb économique : les échanges, les politiques agro-industrielles et l'unité monétaire de compte commune.

Les échanges aideront à identifier pendant les premières années les complémentarités des besoins des sociétés et des consommateurs maghrébins. Les politiques agro-industrielles permettront alors d'harmoniser les offres sectorielles aux demandes sociales. Simultanément, l'élaboration d'une unité de compte commune, une monnaie intermaghrébine autorisera une plus grande fluidité de la circulation des hommes et des marchandises.

Les échanges intermaghrébins comme locomotive

L'ouverture des frontières entre les trois pays du Maghreb pendant les années 1989-1991 a permis une fulgurante poussée des échanges, notamment entre le Maroc et l'Algérie, qui étonna les responsables politiques des deux pays. Ce fut une période durant laquelle hommes d'affaires, industriels, hauts fonctionnaires et universitaires ont commencé à ébaucher les termes d'une collaboration, d'un contrat : mieux se connaître pour s'apprécier, se comprendre pour contracter. L'Algérie brise un tabou : elle achète un train entier d'oranges marocaines, elle qui se considère comme exportatrice d'oranges. Cette opération permit l'arrêt de la spéculation des usuriers algériens qui achetaient sur pied, à un cours dérisoire, les oranges algériennes pour les revendre à un prix prohibitif. Elle fut significative de la volonté des autorités d'ouvrir les frontières pour desserrer le carcan des commerçants grossistes qui organisaient la rareté et régnaient sur les prix des marchés urbains algériens.

Dans les secteurs aussi divers que sensibles que sont le textile, le cuir, la chaussure, l'électroménager, les échanges s'organisent alors entre entrepreneurs du secteur privé puis, peu à peu, avec les dirigeants du secteur public. Les échanges s'effectuent sur la base du troc, en francs français ou en dollars, selon les termes d'un contrat, mais le plus souvent grâce à l'immense initiative des marchands qui contournent l'impuissance technocratique des gouvernants.

Aujourd'hui l'Union européenne fournit 65 % des importations

maghrébines et reçoit 73,6 % des exportations, alors que le commerce intermaghrébin n'a pas dépassé en dix ans 2,1 % du volume des échanges des pays du Maghreb, à l'exception de l'année 1991 où il atteignait 3,5 % (contre 25 % en 1956). Le faible taux actuel est à comparer aussi avec celui d'autres groupements régionaux du Sud (*tableau 6*).

Tableau 6 : Taux de régionalisation des échanges dans quelques groupements régionaux (1991)

Groupements régionaux	Taux de régionalisation des échanges
ASEAN (Asie)	19,1 %
MIAC (Amérique latine)	16,4 %
CEAC (Afrique de l'Ouest)	10,6 %
UMA	3,5 %

Une étude du Centre islamique pour le développement (CIDC) datant de 1991 indique que les échanges de produits manufacturés représentent plus de 40 % du commerce intermaghrébin, les machines-outils 8 % et les machines 9 %. Toutefois, le premier poste des échanges est représenté par les produits énergétiques. Sur le plan géographique, la Tunisie et le Maroc assurent 70 % des exportations intra-régionales. Le Maroc a exporté en 1991 vers la région 360 millions de dollars, la Tunisie 340 millions de dollars. Le Maroc a importé pour 244 millions de dollars, la Tunisie 210 millions.

La structure des échanges intermaghrébins montre deux groupes de pays complémentaires. Le groupe Algérie-Libye domine dans l'exportation des secteurs pétrochimique et sidérurgique, l'Algérie se spécialisant dans les machines-outils. Le groupe Maroc-Tunisie bénéficie d'un surplus important dans l'alimentaire, l'industrie légère notamment le textile, les matériaux de construction, les engrais, la Tunisie se spécialisant dans les composants électriques et électroniques.

Cet état des lieux souligne le potentiel du commerce intermaghrébin. L'étude du CIDC évalue le potentiel en 1991 à plus de 4,5 milliards de dollars, ce qui représente 15 % du total des échanges ex-

térieurs des pays du Maghreb. Ce potentiel concerne le secteur pharmaceutique, les besoins algériens n'étant couverts qu'à 20 % par la production nationale, les machines-outils, le matériel de transport et le secteur agricole.

Le rôle des politiques industrielles

A partir des années quatre-vingt, les autorités marocaines et tunisiennes mettent en oeuvre une politique industrielle tout à fait nouvelle, visant à la mise à niveau des entreprises industrielles par l'exportation. Ce tournant est conduit par une nouvelle allocation des ressources et une politique agressive de promotion des exportations, tournant le dos aux marchés intérieurs.

Mais le temps n'est-il pas venu, vu les déceptions qui s'accroissent en matière de zone de libre-échange européen-maghrébine, de redonner l'impulsion industrielle par les marchés maghrébins ?

Le développement du chômage dans les pays du Maghreb ne cesse d'inquiéter dans le climat politique actuel marqué par la poussée des idées islamistes au sein de la jeunesse. En Tunisie le chômage reste élevé, avec 350 000 personnes sans emploi pour une population active de 2,2 millions (soit 16 %). Au Maroc et en Algérie, les taux atteignent respectivement 50 % et 60 % si l'on inclut le chômage déguisé. Rappelons que les programmes d'ajustement au Maroc ont atteint fortement le secteur informel qui participait à la résorption du sous-emploi.

Compte tenu de la modestie du marché intérieur tunisien, de la politique de développement marocaine, négligeant le marché intérieur, les stratégies de croissance qui avaient été adoptées il y a plus de dix ans autour de l'export et de la sous-traitance semblent aujourd'hui essouffées.

Les entreprises de sous-traitance au Maroc et en Tunisie travaillent pour la métallurgie, l'électricité, l'électronique, le textile, le plas-

tique et elles souffrent de la crise industrielle en Europe. L'exemple tunisien est révélateur. D'une part le flux d'investissement, évalué entre 100 et 120 millions de dollars par an, s'est porté exclusivement vers les industries exportatrices. D'autre part les presque 1 300 entreprises délocalisées depuis 1987 en Tunisie, qui ont créé près de 100 000 emplois, semblent avoir atteint un palier de croissance lié à la crise européenne et aux réticences des entreprises françaises à délocaliser davantage.

Les complémentarités sont à construire autour des besoins et des offres croisés dans l'agro-industrie, le textile, l'habillement, les matériaux de construction et la pétrochimie. Le tiers de la production textile marocaine est placé sur les marchés d'exportation, aujourd'hui menacés par la concurrence asiatique et la saturation de la sous-traitance. Or cette industrie est la première du pays tant par le chiffre d'affaires que par les effectifs, puisqu'elle emploie 25 % des effectifs ouvriers dans l'industrie manufacturière.

Pour l'industrie marocaine des mines et phosphates, pour celle des engrais, l'apport de l'énergie algérienne à hauteur de 30 % des besoins, prévu à partir de 1995 par le gazoduc ouest, lèvera l'hypothèque énergétique : le Maroc souffre depuis octobre 1993 d'un déficit énergétique de l'ordre de 35 %. L'ONE - Office national de l'énergie - ne répond plus à la demande des industriels qui achètent aujourd'hui en Europe turbines et groupes électrogènes.

Il en est de même de l'industrie tunisienne qui comprend un secteur fortement consommateur d'énergie : sidérurgie, cimenterie, chimie et pétrochimie, regroupé autour de Bizerte et de Gabès.

Les hydrocarbures et la sidérurgie algériens fournissent la possibilité d'une industrie compétitive au Maghreb, la demande algérienne peut constituer une locomotive pour l'ensemble des branches industrielles marocaines et tunisiennes. Un autre atout, moins conventionnel, est celui de l'appareil industriel algérien, important et diversifié, qui ne fonctionne qu'à 45 % de sa capacité. La mobilisation des industries mécaniques des trois pays, celle de leurs compétences

techniques et sectorielles, sera nécessaire pour sa remise à niveau.

L'industrie du gaz constitue un double lien de coopération de longue durée, d'une part au sein des pays de l'UMA, d'autre part entre l'Europe du Sud et l'UMA. Le gazoduc qui connecte l'Italie à l'Algérie doublera ses capacités en 1995. La construction du gazoduc ouest va relier l'Espagne et le Portugal à l'Algérie, à travers le Maroc.

Le gaz, par sa production, son transport, mais surtout son utilisation le long de son parcours, dessine une nouvelle carte d'aménagement industriel, non pas du Maroc, mais de l'ensemble ouest du Maghreb. Ce sera autour d'un axe allant de Massé Rimel à Tanger, *via* Aïn Benimathar, Taza et Ksar El-Kebir que prendrait forme un tissu de PMI de caractère minier et agro-industriel. Cet axe de développement industriel viendra s'ajouter à l'apport en devises en termes d'investissements, d'exploitation et de formation.

Pour une unité de compte commune intermaghrébine

Aujourd'hui, les pays maghrébins sont prêts à l'échange horizontal, l'accès des marchés européens devenant plus difficile. L'obstacle majeur est, dès lors, celui de la monnaie. Les transactions, qui ont triplé en 1990, se font en dollars ou en francs français. Les responsables des banques centrales des trois pays ont, dès 1989, considéré cette question comme primordiale. Les enjeux en étaient la crédibilité des nouvelles politiques économiques et la fiabilité d'une stratégie à long terme de l'accès libre aux marchés mondiaux des capitaux et des marchandises.

Des mesures concernant les "passerelles monétaires" devaient accompagner les phases d'harmonisation globale des politiques économiques, fiscales, douanières et budgétaires. Selon les accords de l'UMA, l'intégration des économies maghrébines par l'établissement progressif d'une zone de libre échange pour les produits locaux s'effectuait dès la première étape, au moyen d'une unité monétaire de

compte commune dont le principe était acquis entre les gouverneurs des trois banques centrales. Le libre échange pour les produits locaux permettait les complémentarités offre-besoins, d'une part, et, d'autre part, accélérât les spécialisations et les compétitivités locales. Le marché des produits devait permettre d'estimer les taux de change réels afin de fixer l'unité de compte commune par la référence à un panier de devises.

Les accords prévoyaient à partir de 1993 une sorte de FEO-GA maghrébin, permettant de compenser les pertes de prix des produits sensibles à la compétition intermaghrébine. La caisse de compensation intermaghrébine devait assurer la fonction de fonds de stabilisation de l'unité de compte commune.

La démission du gouvernement Hamrouche en juin 1991 mit fin à tous ces projets. L'arrêt brutal de ce qui apparaissait comme l'ouvrage d'une politique maghrébine cohérente et pragmatique liée au sentiment fort d'un avenir commun est-il une pause ou un abandon définitif ? La réponse à cette question est partiellement fournie par les politiques marocaine et tunisienne de convertibilité bilatérale de leur monnaie. La convertibilité ne pose pas de problèmes particuliers du point de vue technique, mais il s'agit de l'établir dans une position qui représente une évaluation acceptable des produits par référence au marché. Son caractère bilatéral est toutefois un aveu de faiblesse par rapport à ce qu'aurait été une convertibilité réciproque dans les trois pays, aveu imposé par la panne de la décision politique en Algérie.

*
* *

En conclusion, la grande peur de la prochaine décennie est l'écart entre la demande et l'offre d'emploi, dont les enjeux sont le développement et la stabilité politique. Il n'existe pas de formulation simple et immédiate d'une politique industrielle harmonisée susceptible de générer de l'emploi et de réorganiser la distribution des revenus. Le temps est nécessaire aux responsables maghrébins pour travailler ensemble

en préservant leurs outils macro-économiques, en réaménageant les frontières économiques et les formes d'un éventuel système de protection pour construire le grand marché maghrébin ; travailler ensemble de manière pragmatique, en se fondant sur l'examen économique des trois marchés intérieurs, secteur par secteur, filière par filière, projet par projet.

Crise des Etats et transitions incertaines

Rémy Leveau

La construction maghrébine est aujourd'hui malade de l'islamisme algérien. Dès l'été 1988, cette menace encore diffuse a donné aux gouvernements le sentiment de la nécessité de réagir de manière concertée. La montée en puissance de la Communauté européenne, qui s'est étendue à la péninsule ibérique en 1986, a fourni le prétexte d'une union nécessaire, après une brève tentative marocaine d'ouverture solitaire vers Bruxelles en juillet 1987. Le prix en est, pour l'Algérie, l'abandon du conflit du Sahara occidental qui l'opposait au Maroc depuis le début des années soixante-dix. Pour Hassan II ce conflit présentait l'avantage de reconstituer les liens d'allégeance à la monarchie des participants au jeu politique après les complots de 1971-1972. Sa disparition peut donc être dangereuse si les acquis positifs du changement ne sont pas immédiatement perceptibles, tant sur le plan symbolique que matériel. Dans la lutte, le Maroc s'essouffle mais n'éprouve pas un réel sentiment d'urgence, même si les émeutes urbaines sont venues en 1981, 1984 et 1990 rappeler la précarité des grands équilibres.

En Algérie et à un moindre degré en Tunisie, le tournant déterminant se situe en 1988. Les émeutes d'Alger en octobre de cette année entraînent une perte de légitimité du pouvoir en place depuis l'indépendance. Après avoir surmonté l'épreuve, le système ne sera plus jamais le même. D'un côté la crainte a largement disparu et l'obéissance ne peut plus s'imposer par décret. De l'autre une équipe de réformateurs qui souhaite sortir du capitalisme d'Etat et compenser la baisse de la rente pétrolière par la mobilisation de la société civile va tenter de créer les conditions d'un pluralisme politique véritable pour échapper à l'emprise du parti unique, et sans doute aussi réduire l'influence

des militaires. En Tunisie, le changement procède de l'usure physique du président Bourguiba. La crispation de son conflit avec les islamistes entraîne sa mise à l'écart pour cause de sénilité en novembre 1987 et ouvre une nouvelle période de compromis avec les diverses forces politiques, qui prend fin approximativement après la crise du Golfe en 1990-1991.

Pendant la période allant de 1987 à 1993, les régimes politiques maghrébins vont donc connaître une phase de réduction des conflits régionaux, mais aussi subir le contrecoup de la chute du mur de Berlin. La politique de non-alignement n'a plus de sens lorsque l'un des acteurs du système mondial renonce à jouer son rôle et lorsque le parti unique perd sa légitimité. Les effets de ce changement atteignent surtout l'Algérie et la Libye, où les régimes en place tiraient, dans le passé, une large part de leur crédit d'une politique extérieure active. Dans cette période les réactions de défense des intérêts collectifs de la classe moyenne et des militaires vont ruiner les efforts (limités) de construction maghrébine. Les tentatives séparées de séduction des partenaires européens renaissent alors que les politiques communes se réduisent le plus souvent à leur aspect sécuritaire.

Pourtant la construction d'un nouvel espace de solidarité et d'équilibre euro-maghrébin pourrait constituer un projet mobilisateur agissant sur l'imaginaire, surmontant les craintes, engendrant des richesses et créant un mouvement de stabilisation des systèmes sociaux et politiques des trois pays. Fondant de nouveaux rapports avec l'Europe, il dépasserait les réflexes élémentaires et dangereux de la lutte contre le péril islamiste et permettrait aux Etats de s'engager dans la voie d'une transition démocratique accompagnant les inévitables politiques d'ajustement structurel.

Des Etats en crise

Le changement commence donc avec l'éviction de Bourguiba en novembre 1987. L'événement bouleverse les données d'un jeu politique tunisien complètement bloqué par l'affrontement entre les islamistes et le pouvoir. L'acteur principal du renouveau, le général Ben

Ali, libère les prisonniers politiques et réintègre les leaders islamistes dans la vie civique. Ces derniers acceptent sans broncher la répression violente des éléments extrémistes de leur mouvement qui avaient entrepris le noyautage des forces armées et des services de sécurité. Ils en attendent en contrepartie leur accession au jeu politique. Durant l'année qui suit le changement de président, le système politique tunisien a reconstitué son unité en intégrant les partis démocratiques, les intellectuels, les associations de défense des droits de l'homme et une très large part des islamistes modérés. Le changement interne place la Tunisie dans une situation de modèle par rapport à des voisins réservés à l'égard d'une évolution trop rapide qui les déstabiliserait. Il lui assure également une plus grande capacité d'action dans ses rapports avec l'extérieur.

Pour une bonne part, le rapprochement maghrébin qui s'amorce à partir de l'été 1988 a pour objectif de canaliser un pouvoir tunisien qui se sent largement consolidé. Il faut d'un côté éviter qu'il ne s'engage trop rapidement dans la voie d'un pluralisme politique qui s'étendrait aux islamistes, et de l'autre qu'il ne fasse cavalier seul dans un rapprochement avec l'Europe ou avec le voisin libyen. Dans les deux cas l'Algérie est concernée en premier lieu. Elle avait exercé une large influence sur la Tunisie de Bourguiba, et a le sentiment que le nouveau pouvoir pourrait être moins malléable. Lors du congrès du parti unique RCD, en juillet 1988, le représentant de l'Algérie Cherif Messaadia conseille ouvertement la prudence au président Ben Ali. Que ce soit ou non par crainte de mécontenter le puissant voisin, le virage pris à Tunis dans les mois qui suivent va beaucoup plus dans le sens d'un pluralisme fermement encadré par le parti unique rénové que d'une large ouverture.

Si la mise à l'écart de Bourguiba est à l'origine du mouvement de rapprochement régional, c'est le bouleversement créé en Algérie par les émeutes d'octobre 1988 qui va lui donner toute sa signification. Fragilisé par la crise, l'Etat algérien se réfugie dans la construction maghrébine et tente un compromis avec les islamistes qui le conduira beaucoup plus loin que les avancées prudentes reprochées au pouvoir tunisien et permettra par deux fois au Front islamiste du salut (FIS)

de récupérer à son profit, grâce au suffrage universel, la légitimité que l'Etat cherche désespérément à retrouver après octobre 1988.

Dans l'ouverture démocratique ambiguë qui se met en place après un référendum constitutionnel et une élection présidentielle dans la pure tradition du FLN, le président Chadli commence par chercher à influencer le jeu politique en créant une concurrence au FLN. Faute de pouvoir retrouver le contrôle du parti unique dans des conditions comparables à celles dont a pu bénéficier Ben Ali, il se place en position d'arbitre. Le congrès du FLN de novembre 1988 a élu une sorte de comité de surveillance des grands barons du parti où Bouteflika et Yahyaoui, qui avaient été les rivaux de Chadli après la mort de Boumediène, jouent le rôle de parrains en attendant le départ du président.

Cette situation va pousser le clan favorable aux réformes économiques à jouer sur l'ouverture politique pour contrer l'influence de ses adversaires, avec une sous-estimation aveugle des risques. En fait son mode de raisonnement relève encore de l'univers de pensée du FLN car il n'envisage pas l'hypothèse que les gouvernés se saisissent de la faculté de sanctionner les gouvernants, si ces derniers, cédant à l'air du temps, leur en donnent les moyens. Tentant de mobiliser le suffrage pour contrer le pouvoir d'un adversaire discrédité (le FLN), il ne voit pas qu'il est frappé du même discrédit et que les réformes économiques qu'il préconise inquiètent encore plus les électeurs que l'étatisme catastrophique qu'il combat.

Le rôle du président Chadli est déterminant dans cette période charnière de 1988/1989. Faute de reprendre le contrôle du FLN, il va, en quelques mois, s'engager dans la voie d'un pluralisme étendu aux islamistes, sans même tenter d'obtenir d'eux en échange qu'ils renoncent à leur affichage ouvertement religieux. L'évolution sera achevée par l'éviction, en septembre 1989, de Kasdi Merbah qui représentait le dernier garde-fou imposé par l'appareil du parti unique au président après les émeutes d'octobre 1988. Chadli n'a pu opérer ce changement, qui apparaît avec le recul comme un quasi-coup d'Etat, qu'en s'assurant de l'appui de l'armée. Ayant progressivement mis à l'écart les anciens chefs de région issus des maquis au profit des officiers technocrates, il a reconstitué les états-majors et placé à la tête

des services des militaires tenant un discours plus professionnel que politique, provenant en majorité des rangs des DAF (démissionnaires de l'armée française) ou formés après l'indépendance dans diverses académies militaires. Il va donc garder le contrôle de la situation politique en s'appuyant sur l'armée, chargée d'équilibrer le pouvoir naissant du FIS sans céder aux sollicitations du FLN. De façon complémentaire, le Président fait l'hypothèse que ce nouvel équilibre entraînera la neutralisation progressive de l'armée par la mise en place d'un jeu politique pluraliste et démocratique.

La principale faiblesse de ce calcul réside sans doute dans l'absence de conviction réformatrice de l'armée qui, à la première inquiétude, sera tentée de retourner au modèle volontariste de contrôle de l'Etat et de l'économie pratiqué durant la période Boumediène. La maîtrise de ce jeu, qui s'apparente parfois à la démarche de Gorbatchev, repose sur la personne d'un président-arbitre accepté bon gré mal gré par les divers partenaires. Or la position de Chadli va apparaître de plus en plus précaire. A l'image d'un politicien habile dominant la partie et décidé à la quitter à la première occasion honorable va se substituer celle d'un apprenti sorcier peu scrupuleux, conduisant le pays à la catastrophe par souci de se maintenir au pouvoir au moyen d'un quatrième mandat présidentiel.

La partie engagée n'était pas pour autant perdue d'avance. L'ouverture démocratique commencée à l'échelon municipal laissait, en dépit de la victoire écrasante du FIS en juin 1990, une marge importante si l'on estimait que les enjeux politiques majeurs se situaient au niveau des élections législatives et présidentielle. Par ailleurs, la fonction intégratrice des islamistes à l'égard des jeunes exclus n'allait pas à l'encontre des objectifs du pouvoir, surtout lorsqu'elle s'exerçait dans le cadre des municipalités et des quartiers défavorisés. Mais la guerre du Golfe vint bouleverser une évolution qui s'était engagée à partir de 1989/90 dans la voie des compromis pragmatiques et ambigus entre le président et les islamistes. Très vite ces derniers vont, comme en Tunisie, prendre fait et cause pour Saddam Hussein, sortant de leur prudence habituelle pour défier l'Etat. Leurs leaders se sont alors sans doute laissés abuser par l'espoir d'une victoire proche créant une situation à l'iranienne où le pouvoir se serait trouvé dépassé par l'émeute urbaine. En affrontant l'Etat, ils vont se heurter à l'armée qui tracera, après la défaite irakienne, les limites à ne pas franchir.

Lorsque les islamistes voudront tester, en juin 1991, la capacité de résistance du gouvernement, l'armée n'hésitera pas à se débarrasser de l'équipe des réformateurs dirigée par Hamrouche, en place depuis septembre 1989. Elle appuiera la nomination d'un premier ministre, Sid Ahmed Ghazali, qui symbolisait la plus belle réussite de la politique industrielle de la période Boumediène, la SONATRACH. Mais les militaires ne poussent pas pour autant le président Chadli à abandonner une ouverture pluraliste en association avec le FIS. Malgré l'arrestation et le maintien en détention de ses dirigeants à partir de juin 1991, le mouvement présente des candidats aux élections. Les gouvernants craignent plus alors la liberté d'action que lui assurerait sa mise hors système qu'une victoire par les urnes. Mais celle-ci, trop éclatante, est inacceptable par les détenteurs du pouvoir. Elle prive les dirigeants modérés du mouvement d'un espoir de participation progressive aux institutions et force ceux qui ont décidé l'interruption du processus électoral à assumer la violation des règles de droit auxquelles ils avaient adhéré. Seuls les extrémistes peuvent se réjouir dans les deux camps et reprendre un discours de conquête ou d'exercice absolu du pouvoir qui s'exprimait avec moins de conviction depuis les émeutes d'octobre 1988.

Éléments pour une reconstruction politique maghrébine

Le Maghreb n'échappe pas aux questionnements et aux crises qui touchent les autres régions du monde. Un des grands thèmes de la politique étrangère de l'Algérie, le non-alignement, est vidé de son sens. La fin de la rivalité Est-Ouest touche également le Maroc au moment où un changement d'équipe présidentielle aux Etats-Unis relâche les liens antérieurement tissés entre la monarchie et l'équipe Bush. La baisse de la rente pétrolière, sensible depuis 1986, empêche aussi des Etats comme l'Algérie et, à un moindre degré, la Tunisie, de continuer à répartir des ressources sans prélever sur la richesse produite par d'autres moyens. Les programmes d'ajustement structurel entraînent le contrôle des organismes financiers internationaux sur la

gestion des gouvernants : il devient difficile de refuser plus longtemps ce contrôle aux partis politiques et aux parlements jusque-là tenus à l'écart. Les gouvernants s'aperçoivent aussi que ce partage de responsabilités permet de mieux résister aux pressions extérieures et d'associer l'opposition à la gestion de la pénurie.

Une série de facteurs, internes et externes, contribuent à donner plus de prévisibilité au fonctionnement du pouvoir. Les entrepreneurs à la recherche de garanties, les partenaires financiers extérieurs publics et privés, la classe moyenne urbaine et même une partie des dirigeants de l'armée et des mouvements islamistes sont favorables à un partage des responsabilités et à des procédures institutionnalisées de contrôle des gouvernants par les gouvernés. Les uns et les autres visent à sortir de l'arbitraire et de l'alternance entre émeutes urbaines et répressions violentes qui affectent aussi bien la sécurité des personnes que la rentabilité des investissements. Les armées refusent de se cantonner dans des tâches de répression aux dépens de leur mission de sécurité extérieure.

Par ailleurs, en l'espace d'une génération à partir des indépendances, le centre de gravité des sociétés maghrébines est passé du rural à l'urbain, avec une importante croissance des villes moyennes et une influence des courants transnationaux liés à l'émigration, tant sur le plan de la consommation que des valeurs. Tous ces facteurs condamnent à l'obsolescence les modes de fonctionnement élitistes et arbitraires de ces sociétés. Au sein de la population urbaine, la jeunesse marginalisée d'un côté, la classe moyenne non intégrée de l'autre, accèdent à une autonomie croissante qui remet en cause le fonctionnement des régimes autoritaires. Pour éviter leur alliance potentiellement subversive, les dirigeants doivent tenter de satisfaire leurs demandes et de les intégrer progressivement.

Dans cette perspective l'émergence des mouvements islamistes peut être analysée comme l'expression de tendances lourdes des sociétés qui adoptent à un moment donné un langage symbolique fourni par l'évolution du monde extérieur sans qu'il soit utile d'y chercher l'expression d'un complot international. Ainsi le groupe constitué par la jeunesse urbaine, allant de 15 à 30 ans, a acquis une visibilité qui

se manifeste surtout en période de crise ou de guerre civile. Représentant entre le quart et le tiers d'une population urbaine qui a plus que doublé depuis les indépendances, les jeunes passés par l'école ont grandi dans l'Algérie de Boumediène et dans la Tunisie de Bourguiba, à un moment où l'Etat faisait sienne l'idée qu'il devait procurer à chacun des soins gratuits, un emploi et un logement. Le Maroc d'Hassan II n'a jamais proclamé cette ambition à un niveau identique mais l'attente y est, à quelques nuances près, comparable. N'obtenant pas ce qu'ils considèrent comme un dû, ils ont le sentiment, notamment dans la société marquée par la rente pétrolière qu'est l'Algérie, que quelqu'un les vole ou les trahit. Produits d'une éducation inachevée, ils veulent avoir accès à la modernité et à une société de consommation rendue familière par les récits des émigrés, les télévisions de proximité et les satellites, qui ne font qu'accroître leurs frustrations.

Ces réactions se traduisent d'abord en hostilité à l'égard de leurs gouvernants accusés d'avoir confisqué les bénéfices d'une indépendance qui reste célébrée à chaque occasion, ou ceux de la richesse pétrolière, dont le partage leur apparaît comme devant aller de soi. Or les gouvernements non seulement ne peuvent répondre aux attentes consuméristes nées du mythe de l'abondance des années soixante-dix, mais ne parviennent même pas à garantir aux jeunes adultes les avantages acquis par les générations antérieures ni à maintenir le niveau de vie d'un nombre croissant d'ayant-droits. Tout cela dans un contexte où les Etats, s'étant engagés dans une "sainte alliance" contre les mouvements islamistes, n'ont plus guère la possibilité de recourir aux conflits régionaux et au nationalisme pour dévier l'ardeur de ces couches nouvelles. Dans cette action de défense de leur gestion, les gouvernements prennent la posture de héros de la modernité et tendent à présenter leurs adversaires, notamment à l'extérieur, comme des adeptes du traditionalisme religieux.

Traduire le comportement et les aspirations des jeunes dans ce langage simplificateur serait commettre une grosse erreur. Leur discours de refus du modèle occidental masque le plus souvent des ruptures profondes avec les pratiques des générations précédentes.

Il s'agit plutôt de mutants contrariés de la modernité³⁷, condamnés à une sorte d'inversion de leur discours en réponse aux promesses non tenues des Etats. La prise en main de leur destin s'accompagne d'un bricolage des conduites à caractère très individualiste qui se traduit également par une révolte à l'égard des parents et la reconstitution de nouveaux groupes primaires en dehors de la famille. C'est avec les "vrais croyants" de la Faculté ou du quartier que ces jeunes partagent des raisons de vivre et de s'opposer qu'ils vont souvent imposer par la suite à leur entourage familial. Ils échappent ainsi à la tradition et créent de leur côté une sorte de tradition réinventée empruntant les symboles de l'islam.

Pour construire cette identité collective les jeunes s'appuient sur un groupe charnière appartenant à la classe moyenne urbaine, les nouveaux intellectuels islamistes³⁸. On a souvent tendance à présenter ces derniers comme un simple élément du groupe des jeunes. Or ils constituent une catégorie pouvant jouer un rôle particulier dans la relation avec l'Etat. La formation moderne qu'ils ont reçue, souvent dans les disciplines scientifiques, les destinait à s'intégrer à l'appareil d'Etat mis en place au lendemain des indépendances. Or la fin de l'expansion survient justement au moment où de nouvelles générations d'ingénieurs et de médecins arrivent en grand nombre, plus ou moins bien formés, sur le marché du travail. Ne pouvant trouver dans la société des responsabilités à la mesure de leur attente, ils vont investir leur savoir scientifique dans la lecture et la réinterprétation des textes sacrés. Ils se servent de ce matériau pour contester les élites en place qui risquent de leur barrer le chemin encore longtemps si aucun changement politique majeur n'est opéré. Associés à quelques prêcheurs qui ne trouvent pas une insertion satisfaisante dans l'islam des grandes mosquées et des institutions officielles, ils vont fournir à la jeunesse urbaine le discours mobilisateur qu'elle attend sans être en mesure de le formuler. La rencontre des deux groupes, favorisée par l'affaiblissement

³⁷ Voir Bennani-Chraïbi (Mounia).- *La représentation du monde des jeunes Marocains*, thèse IEP, Paris, 1993.

³⁸ Voir Kepel (Gilles), Richard (Yann) (dir.)- *Intellectuels et militants de l'islam contemporain*, Paris, Le Seuil, 1989.

de l'Etat, va produire des mouvements sociaux ayant une forte capacité organisatrice, comme le MTI tunisien ou le FIS algérien. Aucun courant semblable ne pourra se développer au Maroc. Il existe sans doute chez les jeunes des aspirations identiques à celles des pays voisins mais aucun espace de visibilité ou d'organisation ne sera laissé aux intellectuels qui pourraient tenter de structurer cette protestation.

Ce dernier point nous ramène à la stratégie des Etats face à ces demandes et à ces mouvements. Le pouvoir marocain a choisi de ne leur accorder aucune reconnaissance officielle. Il n'ignorera pas cependant les demandes sous-jacentes, notamment celles des jeunes intellectuels diplômés sans travail. Lorsqu'un mouvement de grève de la faim s'organise à Salé en décembre 1991, il ne répondra pas par la répression mais par une écoute attentive, et par un effort réel pour trouver des emplois, en favorisant notamment des créations de postes par les collectivités locales. Un économiste de l'opposition, Habib El Malki, est chargé d'une mission d'étude et de proposition pour répondre à ce besoin, avec le titre de secrétaire général du Conseil national pour la jeunesse et l'avenir (CNJA).

Plus largement, on peut estimer que la stratégie visant à laisser les anciens partis d'opposition, rassemblés dans un Front électoral, occuper une part très substantielle des sièges au parlement à la suite de l'élection du 25 juin 1989 constitue un changement significatif. L'abandon des anciennes pratiques d'élections contrôlées aboutissant à une part arbitrairement attribuée à chacun par le pouvoir montre une volonté d'associer les partis et de laisser se constituer un gouvernement responsable devant le parlement (sauf dans un "domaine réservé" du roi, qui comporterait les affaires concernant l'islam et la monarchie, mais aussi la Défense, les Affaires étrangères et les problèmes de sécurité). Cet abandon suffira-t-il à remettre en selle des partis politiques affaiblis par leur trop longue soumission à la monarchie ? Les partis seront-ils tentés de leur côté de céder à des demandes populistes ne tenant pas compte des contraintes économiques et sociales à la gestion desquelles le pouvoir entend les associer ? Il est trop tôt pour répondre, mais on peut penser pour la première fois que la monarchie marocaine a intérêt à élargir sa base de soutien de façon à intégrer la classe moyenne urbaine. Elle peut aussi tenter

d'éviter son association avec la jeunesse dans un courant d'islamisme radical qu'elle réprime vigoureusement. Par ailleurs, la fin annoncée du conflit du Sahara occidental va l'amener à réduire la place et les moyens d'une armée qui, par trois fois, lui a fait courir les plus graves dangers. La présence d'un gouvernement issu d'un parlement représentatif et peu contesté aidera à faire passer les mesures nécessaires pour ramener l'armée au nord de Goulemine, réduire ses effectifs et ses coûts sans courir le risque de réactions corporatistes qui se dissimuleraient derrière un discours idéologique de type ancien ou nouveau. La crise algérienne a certainement contribué à rapprocher les points de vue de la monarchie et des partis dans cette recherche pragmatique d'un compromis acceptable. De toute façon le Maroc présente, par comparaison avec les pays voisins, une situation politique beaucoup plus évolutive et moins conflictuelle sur le plan institutionnel. La culture du compromis qui caractérise le mode de fonctionnement du Makhzen dans la longue durée continue à jouer pour le traitement de l'intégration des jeunes et des classes moyennes urbaines au fonctionnement du système politique. Le changement introduit par la monarchie devrait la conduire à un retrait relatif qui pourrait préparer une transition vers une nouvelle conception de son rôle. Si Hassan II a fondé l'Etat marocain tel qu'il fonctionne aujourd'hui, en renforçant son engagement direct dans le jeu du pouvoir par rapport à Mohamed V, il sait que son fils ne pourra pas exercer le même type d'autorité.

Les pays voisins ne connaissent ni les atouts ni les contraintes d'un système monarchique. Le sentiment très fort d'une légitimité issue de la lutte pour l'indépendance et la modernité rend les élites au pouvoir peu portées au compromis. Elles ont le sentiment d'avoir fait ce qu'il fallait dans le passé et d'être encore aujourd'hui les mieux placées pour entreprendre les réformes qui permettront d'assurer, à terme, l'intégration des nouvelles couches urbaines. Contre la menace qu'elles se représentent et présentent à l'extérieur comme un retour à l'obscurantisme de la tradition, elles réclament le soutien et la complicité de l'Europe. Elles sont prêtes à sacrifier la démocratie à la poursuite de la modernité si elles craignent que le suffrage universel exercé sans contrôle ni contraintes n'amène le retour des valeurs religieuses. Sans vouloir parler de laïcité elles ont un discours de modernité qui sublime l'idée de peuple en la détachant de son contenu réel, suivant un modèle qui

rappelle l'approche kémaliste. En ce sens, le conflit sur la place de la femme dans l'espace public est significatif des enjeux et des oppositions entre les politiques de modernisation dans l'Empire ottoman et en Egypte dans la première moitié du siècle et celles qui sont poursuivies au Maghreb aujourd'hui³⁹.

Pendant un temps le nationalisme développé par les modernistes permet de combattre ou de marginaliser le contenu religieux de la culture populaire. Tant que celle-ci est représentée par des ruraux ou des clercs traditionnels, les modernisateurs peuvent conserver leur intransigeance. Lorsque leurs adversaires sont issus comme eux de la classe moyenne urbaine et prétendent pour les renverser mobiliser une jeunesse qui est le produit du système social et de l'école de l'indépendance, leur position devient plus difficile.

Parfois les élites en place vont jusqu'à rechercher le compromis, s'efforçant de diviser et d'intégrer les intellectuels islamistes qui émergent comme dirigeants du mouvement social. Les présidents Ben Ali et Chadli l'ont tenté, mais en payant le moins possible en échange de la collaboration des élites islamistes. Or il ne suffit plus aujourd'hui de jouer sur la cooptation des élites pour obtenir en contrepartie la passivité des masses. Le système ne peut fonctionner qu'en établissant de véritables modalités de contrôle des gouvernants par les gouvernés sans cependant aboutir à un renversement des élites en place.

Au cœur de ce processus se trouvent les armées qui se constituent en gardiennes de la continuité des politiques de modernité. Elles peuvent accepter un élargissement de la participation populaire s'exprimant par des partis et des élections à condition que leur autonomie soit maintenue. Cela suppose que les ressources qui leur sont allouées, notamment à partir de la rente pétrolière, ne soient pas remises en cause. Il ne peut non plus être question de vouloir contrôler leurs procédures de recrutement ou d'avancement, ou leurs règles

³⁹ Voir Göle (Nilüfer).- *Musulmanes et modernes. Voile et civilisation en Turquie*, Paris, La Découverte, 1993, pp. 51 et suiv.

disciplinaires ; ni de prétendre soumettre à l'examen judiciaire ou parlementaire leur usage, présent ou passé, de la violence à l'égard de la société. Ces limites étant posées, des alliances et des complémentarités restent possibles. Ayant fait l'expérience de la difficulté de maîtrise de la violence urbaine, les militaires sont à la recherche de partenaires responsables qui leur assurent le contrôle des exclus au moindre prix. L'engagement de l'armée algérienne dans la répression de l'islamisme urbain l'empêche aujourd'hui de jouer un rôle de défense extérieure, notamment dans le règlement du conflit du Sahara occidental, dont elle juge les conditions injustement favorables au Maroc. Il ne faut donc pas sous-estimer les possibilités de convergences d'intérêts entre islamistes et militaires.

Sur un autre plan, la répartition des charges de régulation de l'économie ne peut se faire uniquement en discutant avec les partenaires extérieurs comme la Banque mondiale, le FMI ou la CEE sans accepter des modalités de contrôle interne comparable. De même qu'il apparaît utopique d'envisager une ouverture politique sans tenir compte des intérêts constitués des militaires, de même le changement politique et économique doit satisfaire aux demandes de sécurité personnelle et de clarification des conditions du jeu économique que posent les entrepreneurs pour continuer à réinvestir leurs profits sur le marché intérieur.

D'autres groupes pourraient être évoqués, les salariés, les intellectuels, les étudiants, les femmes, mais ils n'ont certainement pas le même poids dans le rapport de forces qui s'esquisse dans la période de transition et risquent en fait d'avoir à payer le prix des compromis réalisés entre partenaires disposant de moyens de pression plus perceptibles.

Dans cette phase de transition on a pu voir que le rapport avec l'extérieur comptait beaucoup, à la fois pour procurer des ressources permettant d'échapper le plus longtemps possible au contrôle des gouvernés et pour fixer des modes de fonctionnement admis par la communauté internationale qui servent de banc d'essai à l'évolution interne. Chaque pays est tenté, dans cette perspective, de plaider sa cause séparément en créant un rapport de forces avec ses voisins, valorisant

sa prise en compte comme partenaire préférentiel. Les difficultés internes de l'Algérie ont déjà certainement contribué à la conclusion d'un compromis entre la monarchie marocaine et son opposition. Il serait dangereux d'étendre ce mode de fonctionnement au champ international. Mais le nationalisme pourrait être paradoxalement un facteur de rapprochement entre militaires et islamistes algériens au nom de la défense de valeurs qui leur restent chères.

Summary

North Africa in uncertainty

Raymond Benhaïm, Youssef Courbage, Rémy Leveau

By concentrating on heavy trends within a medium to long term framework, these papers are an attempt to break with the alarmist interpretations which characterize most analyses of events in North Africa.

On a demographic level, Youssef Courbage shows how emigration to Europe has had a profound influence on the pace of demographic transition in Algeria, Tunisia and Morocco. In this area these countries already constitute a coherent regional entity.

In his analysis of economic prospects, Raymond Benhaïm also discerns a logic of integration in spite of the fact that each of the North African countries today favours its bilateral relations with Europe. It is, in fact, in the European interest that these countries become a unified North African market.

Finally on a political level, Rémy Leveau examines the new types of political behaviour of both those who govern and those governed. These forms of behaviour are emerging at a time of social disillusion, and when urbanised and educated social strata claim to have their say in the organizing of society. Neither the states nor the islamic movements can achieve total victory : in the end a compromise solution should thus prevail. However for this to occur each party will need to give up its reductionist view of the adversary. External parties will need to consider other solutions than providing unconditional aid - against a so-called "green peril" - to those in power, all too prone to refuse the control of those they govern.